

ENTRE VALLÉE ET ESTIVES

Revaloriser un parcours témoin d'un mode de vie agro-pastoral

Notice explicative PFE

Jeanne CHEVALIER



Domaine AIE

Architecture frugale et créative

Directeurs d'études : Caroline LELOUP, Marc DE FOUQUET

Année 2025

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Nancy

AVANT-PROPOS

Le traitement de ce sujet dans le cadre de Projet de Fin d'Étude est motivé par différents éléments.

Tout d'abord, c'est une attache au territoire des Hautes-Pyrénées. J'ai passé une grande partie de mon enfance dans la vallée de Campan, près de ma famille originaire de ces montagnes. J'y ai appris à apprécier la nature qui m'entourait, à comprendre comment évoluer dans ces paysages magnifiques mais aussi parfois incommodes pour l'Homme. Sans en être vraiment consciente, j'ai aussi développé une attention aux matériaux qui m'entouraient : des maisons, granges et cabanes, en murs de pierre et toits d'ardoise et de chaume.

Ma formation au sein de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy a développé en moi des connaissances et des compétences, mais aussi une sensibilité qui m'a permis de porter un oeil différent sur le patrimoine qui m'entourait.

Un travail de mémoire porté durant le semestre dernier m'a permis d'appréhender les enjeux liés à la construction en pierre sèche dans la vallée. Mes recherches m'ont permis d'en apprendre plus sur ce territoire, de le comprendre au-delà de ce qu'il pouvait donner à voir. Des problématiques et des enjeux se sont dégagés de ce travail théorique. Le patrimoine matériel et immatériel précieux que porte ce territoire est menacé et il est urgent qu'il devienne une préoccupation.

Le Projet de Fin d'Etude est apparu pour moi comme une possibilité de développer ce travail au-delà de la théorie, en apportant des réponses concrètes aux problématiques et enjeux que le mémoire de fin d'étude avait pu soulever.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
FICHE D'IDENTITE	4
TERRITOIRE	6
CADRE NATUREL	10
ADAPTATION HUMAINE	14
ACTIVITE AGRO-PASTORALE	16
PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER	22
PROBLEMATIQUE	46
STRATEGIE DE PROJET	48
CHOIX DU SITE	50
PROGRAMME	54
RESSOURCES	55
REFERENCES	56
MATERIAUTHEQUE	58

FICHE D'IDENTITE

TERRITOIRE : VALLÉE DE CAMPAN, HAUTES-PYRÉNÉES

Commune : Campan, La Séoube

Site : Randonnée des granges du Mailhs et du courtaou de Plaa

Altitudes : La Séoube : 960 mètres ;
Vallée : entre 629 et 2747 mètres

Climat : Montagnard

Température moyenne maximale et minimale :
janvier : 4°C
juillet/août : 18°C

Type de sol : argile, schistes, calcaires, calschistes

Risques naturels :
Sismicité modérée
Risques de glissements et mouvement de terrain
Éboulement de pierres ou de blocs
Inondation
Retrait gonflement des argiles
Avalanches

EXISTANTS :

Randonnée

Environ 4 kilomètres (3h aller-retour)
Dénivelé : 360 mètres
Chemins : présence de chemins en calade avec des murets de pierre, souffrant du manque d'entretien

Granges du Mailhs

Altitude : entre 1100 et 1220 mètres

Environnement proche :

Cours d'eau, ruisseau
Prairie de fauche
Mélange de feuillus
Présence de différents leytés (individuels ou groupés)

Bâtiments : Granges foraines

Nombre de granges : 15

Période de construction approximative : XIXe siècle

Caractéristiques : plan rectangulaire, toiture à deux pans à forte pente (120%), pignons à redents dits 'penaùs', percements limités, RDC et fenil accessible depuis une échelle ;

Matérialité : murs en gabions maçonnés, menuiseries en bois (mélèze ?), sol meuble, charpente bois, couverture bac acier (anciennement en chaume), aménagements, mobiliers et partitions en bois ;

Diagnostic : l'état des granges varie d'un état correct, présentant quelques anomalies (absence d'enduit, murs ou charpente endommagés) avec des réparations sommaires, à un état de ruines avancées pour d'autres ;

Usage : toujours utilisé pour l'agriculture et l'élevage pour la plupart. Les moutons y sont abrités à certaines périodes de l'année.

Courtaou de Plaa

Altitude : 1250 mètres

Environnement proche :

A l'orée d'une forêt de feuillus (protection aux vents), ressources en pierres importantes

Proximité des estives

Source

Présence de 13 leytés groupés (indique le nombre de cabanes qui devaient exister - un leyté par pâtre)

Bâtiments : Cabanes de patres

Nombre de cabanes estimé : 13

Caractéristiques : plan rectangulaire

Matérialité : Pierre sèche

Diagnostic : Les cabanes sont toutes en état de ruines plus ou moins avancées. La possibilité de distinguer la volumétrie globale de la cabane, peut permettre sa restauration (Loi Montagne)

Cabane des scouts (non-accessible)

Caractéristiques : construction postérieure, plan rectangulaire (700 x 530), toiture à deux pans à forte pente ;

Matérialité : Couverture zinc (présence d'un panneau solaire et velux), murs de pierres maçonnés, charpente bois, menuiseries bois, briques de verre ;

Usage : cette cabane est utilisée comme 'maison' pour les scouts durant l'été. Elle est donc régulièrement entretenue.

Refuge de randonneurs

Caractéristiques : plan rectangulaire, présence de penaùs sur les pignons, proximité avec d'autres ruines et aménagement d'un parc en pierre sèche autour, RDC et mezzanine aménagée à l'emplacement du fenil ;

Matérialité : murs en pierre maçonnés, charpente bois, couverture bac acier, renfort en acier maintenant les pignons, sol meuble, plancher bois, menuiseries bois

SITE D'IMPLANTATION : ÉCOMUSÉE

Surface terrain : 4124 mètres carré

Altitude : 920 mètres

Urbanisme : Zone PLU : N/Na (zone agricole de plaine et de bas coteaux)

Parcelles : 12, 13, 14

Environnement proche : Les parcelles sont encadrées par l'Adour à l'Est, par la route départementale D910 à l'ouest, le pont des Estupas (entrée du quartier des Estupas dont l'accès en voiture est réservé aux riverains) au nord et le pont du Taillat au sud. Le contact direct avec le fleuve implique la présence d'une ripisylve sur les parcelles dans laquelle on retrouve de nombreux feuillus et autres végétaux sur une couverture rocheuse. Excepté cet espace de transition entre la terre et la rivière, les parcelles sont totalement enherbées.

Orientation générale : Sud/ouest

TERRITOIRE

Le projet s'implante dans la vallée de Campan, dans le département des Hautes-Pyrénées. Elle est située au-dessus de la ville de Bagnères-de-Bigorre et s'étend jusqu'à Payolle. La vallée se développe du nord vers le sud, en formant un sillon organique entre les éminences qui l'encadrent. Si le village de Campan en est la centralité principale, différents bourgs viennent se succéder dans ce creux dessiné entre les montagnes.

Ce territoire est caractérisé par ses paysages et son climat montagnard.

La randonnée du courtaou du Plaa se situe elle, en aval du bourg de La Séoube.



Fig. 1 : Situation de la vallée à l'échelle du territoire Français

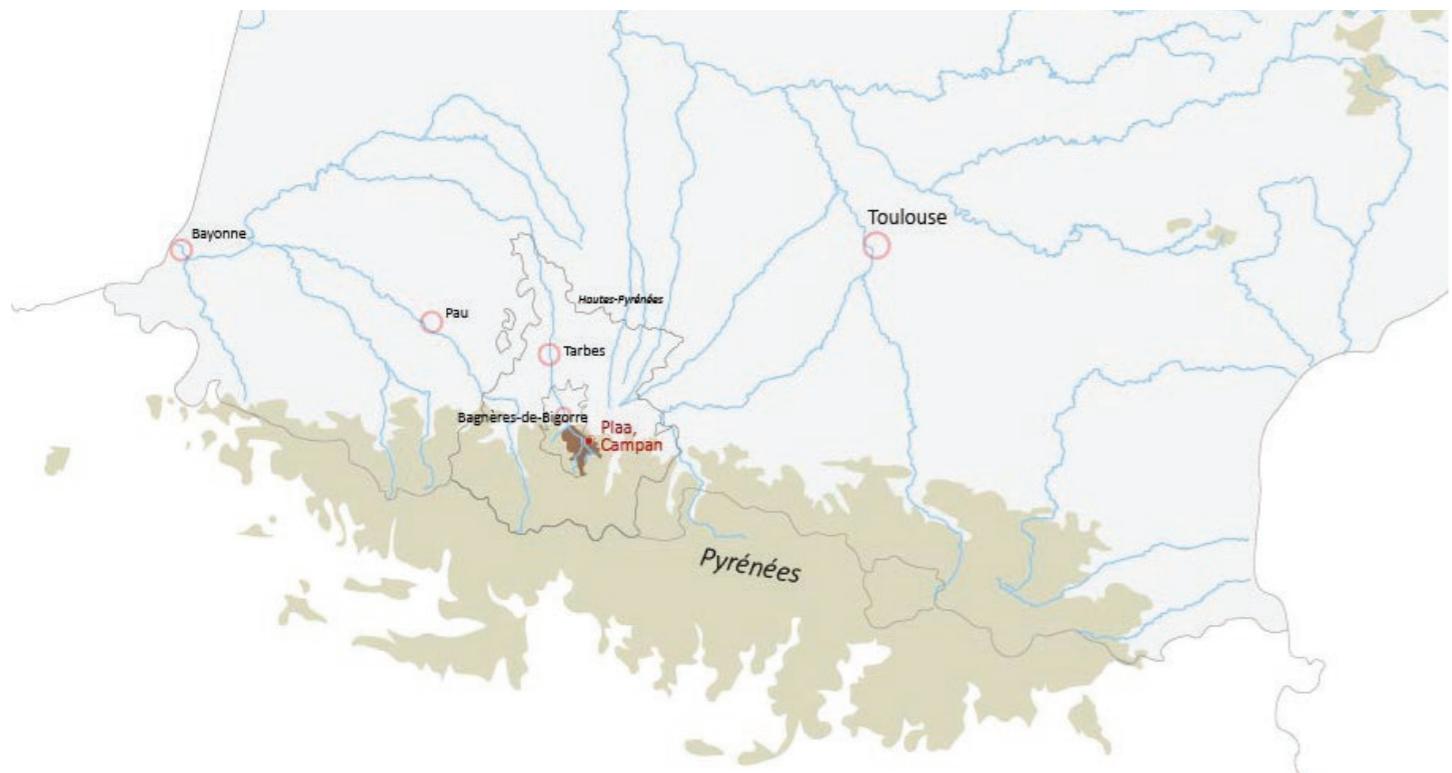


Fig. 2 : Situation du site à l'échelle des Pyrénées

TERRITOIRE

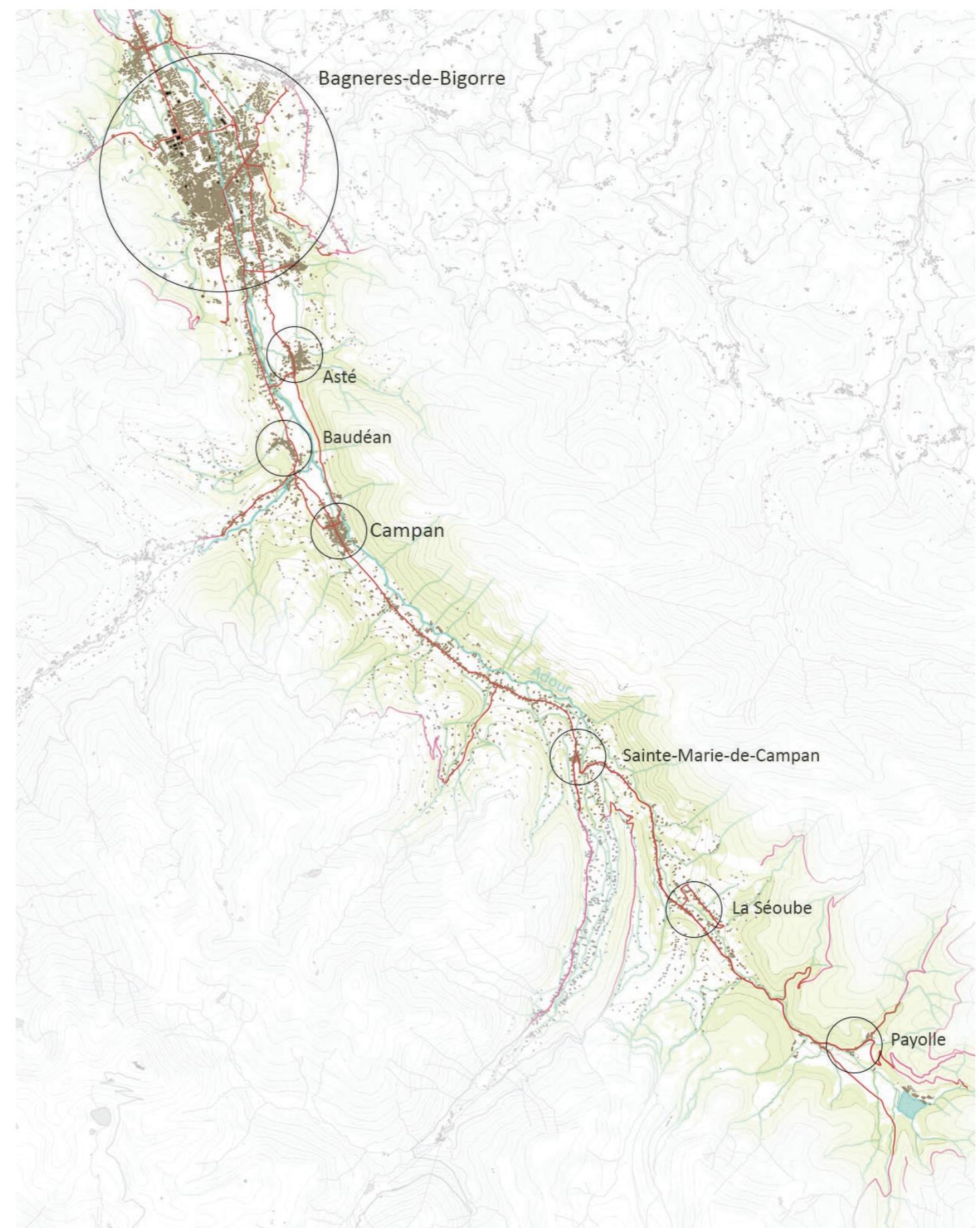
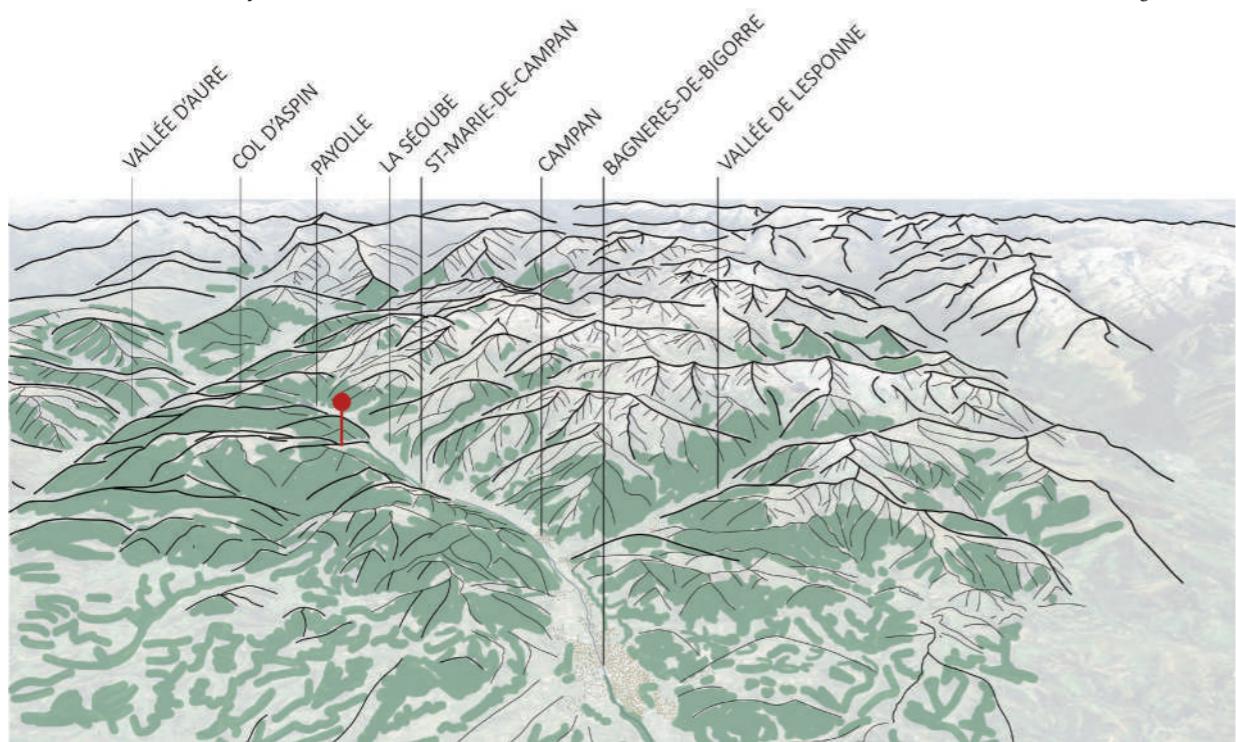


Fig. 4 : Vallée de Campan et ses différents bourgs



TERRITOIRE

Cette étude climatique compare les données entre la ville de Nancy (climat semi-continental), la ville de Marseille (climat tempéré chaud et méditerranéen) et Gerde, une ville située en amont de Bagnères-de-Bigorre.

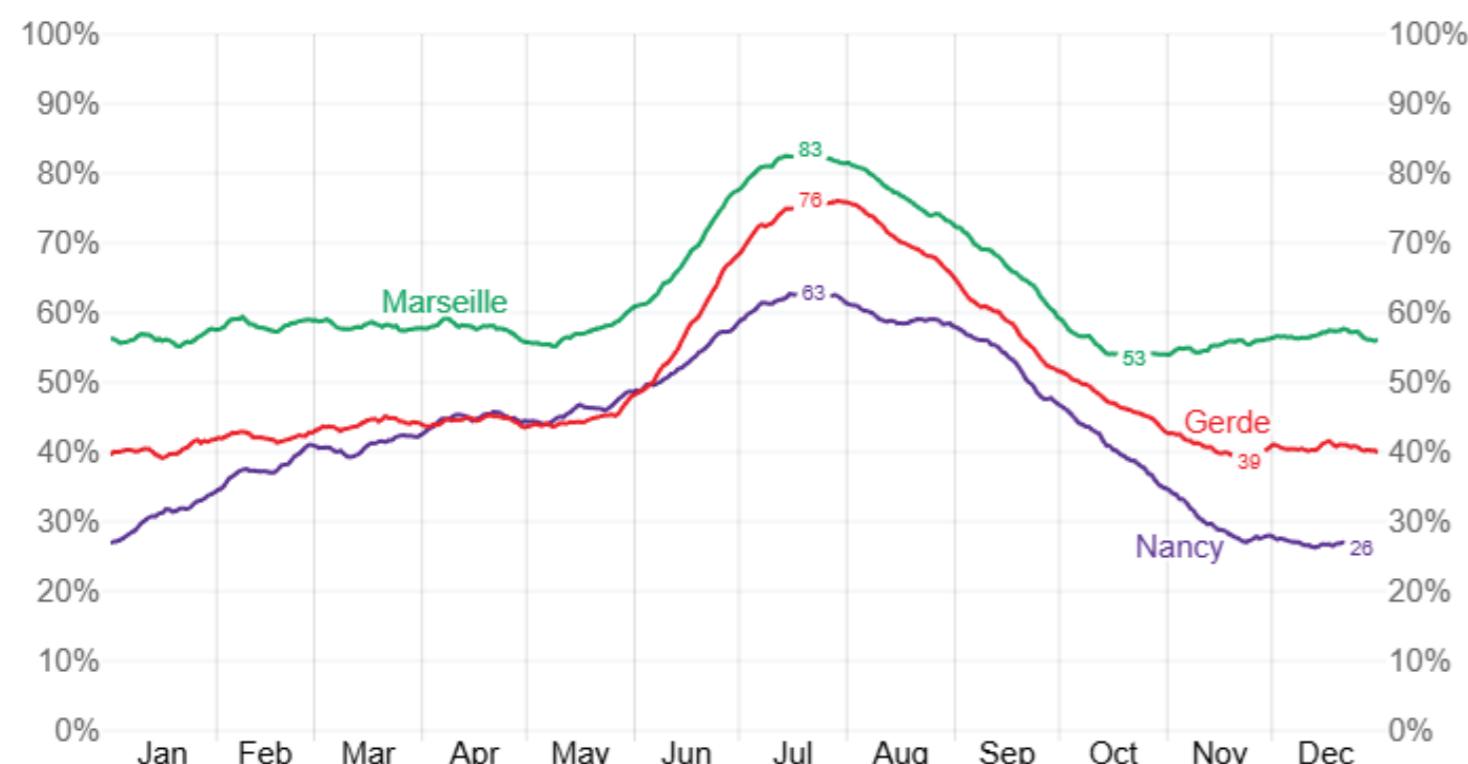
Les données proviennent du site weather spark (<https://fr.weatherspark.com/>).

TEMPÉRATURE MOYENNE MAXIMALE ET MINIMALE (°C)

High	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec
Nancy	5°C	6°C	11°C	15°C	19°C	22°C	24°C	24°C	20°C	15°C	9°C	5°C
Marseille	12°C	12°C	15°C	18°C	22°C	26°C	28°C	28°C	25°C	20°C	15°C	12°C
Gerde	8°C	9°C	12°C	14°C	17°C	21°C	23°C	23°C	21°C	17°C	12°C	9°C

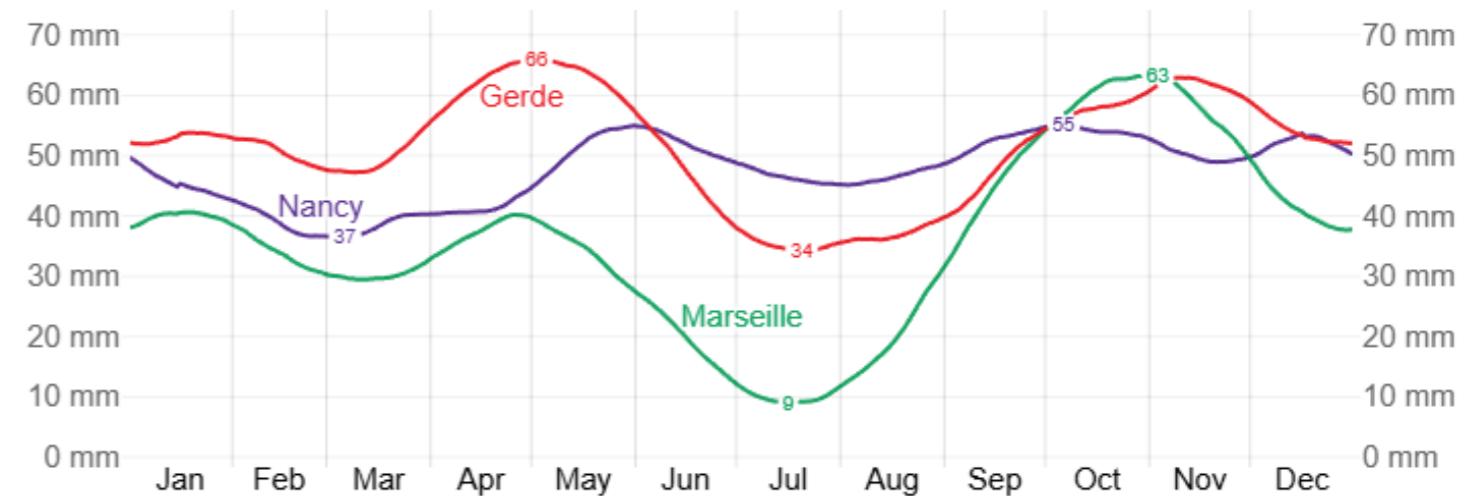
Low	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec
Nancy	-0°C	-0°C	2°C	5°C	8°C	12°C	14°C	13°C	10°C	7°C	3°C	1°C
Marseille	4°C	4°C	7°C	10°C	13°C	17°C	19°C	19°C	16°C	13°C	8°C	5°C
Gerde	-0°C	0°C	2°C	4°C	8°C	11°C	13°C	13°C	10°C	7°C	3°C	0°C

PROBABILITÉ DE CIEL DÉGAGÉ (%)

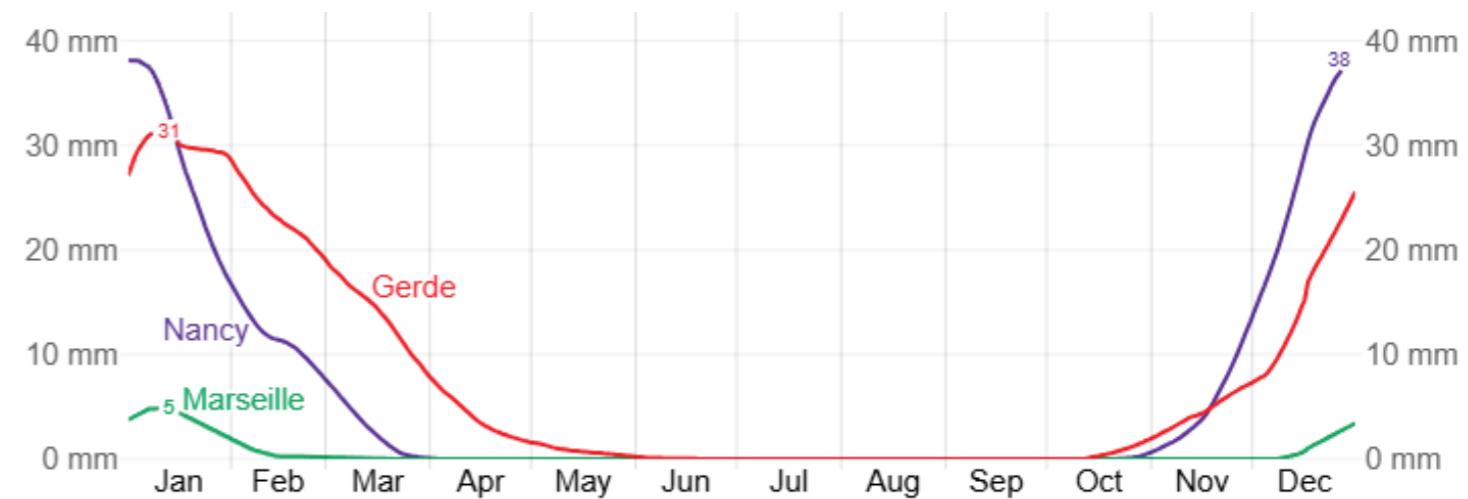


TERRITOIRE

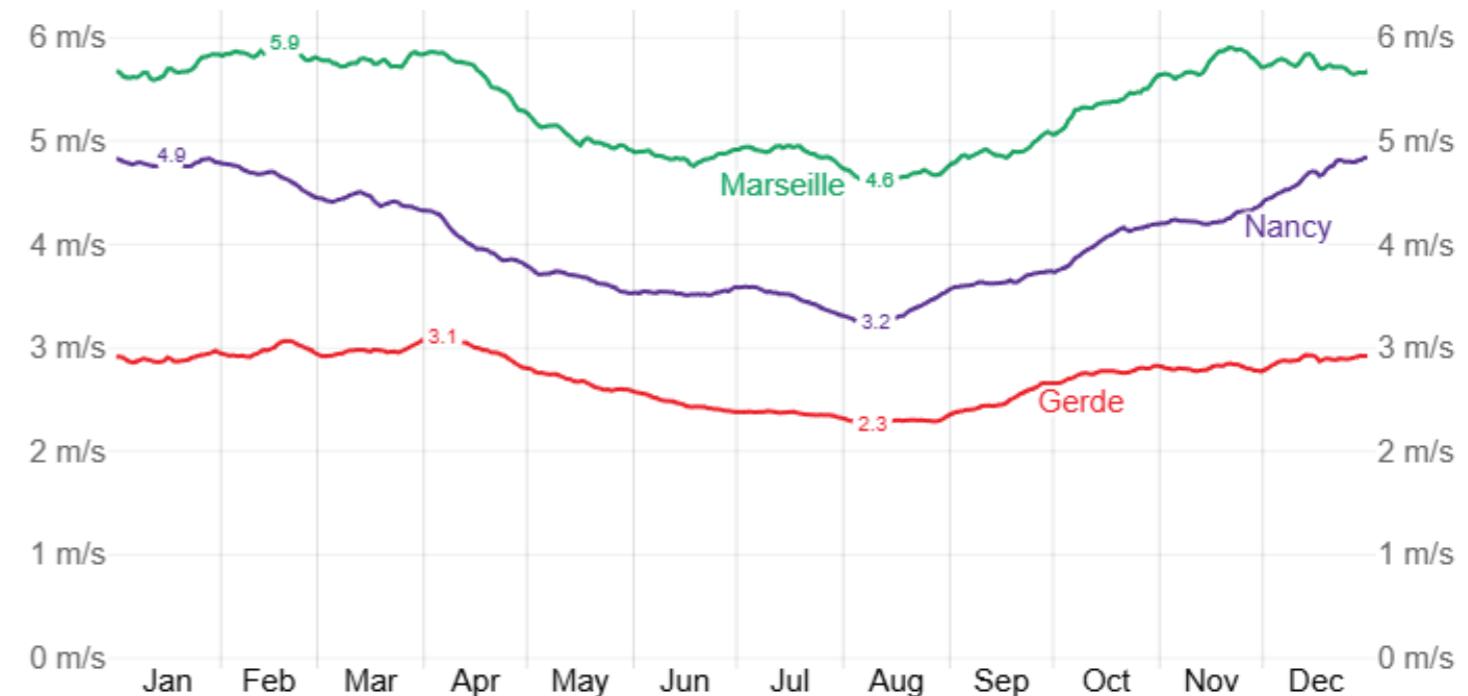
PLUVIOMÉTRIE MENSUELLE MOYENNE (mm)



CHUTE DE NEIGE MENSUELLE MOYENNE (mm)



VITESSE MOYENNE DU VENT (m/s)



CADRE NATUREL

En partant du fond de la vallée jusqu'aux sommets des montagnes, la vallée de Campan est caractérisée par une séquence, une succession d'éléments qui composent son paysage.

La vallée

Ceinturé par les éminences qui la délimitent, elle se caractérise par une topographie plutôt plane, comparée aux montagnes qui l'entourent. Se développant du nord, à partir de la commune de Payolle, vers le sud, jusqu'à Baudéan et venant se terminer aux abords de Bagnères-de-Bigorre, se développe dans un mouvement onduleux entre les montagnes. Depuis Bagnères, situé à cinq cent cinquante mètres au-dessus de la mer, la vallée vient doucement prendre de la hauteur jusqu'à Payolle, située elle à mille cent trente-neuf mètres d'altitude. La route départementale D935 suit la vallée, à environ distances égales des coteaux qui la bordent, reliant Bagnères-de-Bigorre jusqu'à Payolle. Elle passera ensuite le Col d'Aspin pour redescendre dans la vallée voisine, la vallée d'Aure. De part et d'autre de cette voie principale, on retrouve des parcelles disposées de manière perpendiculaire à l'axe routier. Généralement, le pignon fait face à la route, et le bâti se développe en longueur perpendiculairement, soit en un corps parallélépipède, soit en formant un L. En prenant cette route, se succèdent des paysages ouverts, dominés par de larges étendues de terres sur lesquelles se trouvent quelques habitations, et des bourgs ou villages dans lesquels le bâti est bien plus dense et structurant. Se succèderont alors Beaudéan, Campan, Sainte-Marie de Campan, la Séoube pour terminer sa route à Payolle. D'autres voies secondaires viennent se raccorder à l'axe principal, desservant les habitations désaxées ou parfois même un peu plus haut sur les coteaux. Alors que les bâtiments d'habitations bordent la route, structurant l'axe principal, à l'arrière s'alternent grands jardins et productions agricoles. Les parcelles viennent alors s'étendre jusqu'à la limite de la vallée, s'arrêtant au pied des montagnes.

L'Adour et ses saligues

L'Adour est le fleuve qui descend le long de la vallée. Il prend sa source sur le col du Tourmalet et celui d'Arizes à près de deux mille mètres d'altitude, pour se jeter dans l'océan Atlantique non loin d'Anglet. Ce fleuve de près de trois cent dix kilomètres borde le coteau Est de la vallée, à l'aplomb de la montagne. Le fleuve est structuré de part et d'autre par une saligue arborée. Cette ripisylve très sauvage fragmentée de masses rocheuses permet notamment de contenir les crues. Elle suit et annonce la rivière à



fig. 5 : Prairie de fauche et début de forêt, vallée de Campan



fig. 6 : Fond de vallée et ses zones urbanisées



fig. 7 : L'Adour

CADRE NATUREL

travers la vallée grâce à sa végétation luxuriante qui dénote au milieu du paysage de pâtures seulement ponctuellement fournit d'arbres ou de petits bois. Entre vallée et haute-montagne

Les pieds de montagnes, et ce jusqu'en moyenne altitude, alternent entre épaisses forêts et coteaux défrichés. Ces derniers sont le résultat des destructions de la part de l'Homme d'une partie de la forêt pour des besoins de pâture hors de la belle saison. Facilement accessible depuis la vallée, ils se présentaient comme des endroits privilégiés que les communautés agro-pastorales n'hésitaient pas à défricher pour le bien de leurs activités.

D'une grande variété, les forêts peuvent s'étendre de l'étage collinéen jusqu'à l'étage alpin. Passant de températures moyennes de quinze à deux degrés, les espèces d'arbres présentes sur les montagnes changent en prenant de l'altitude. A moins de neuf cents mètres d'altitude, l'étage collinéen est surtout peuplé de chênes et de châtaignier. Au-dessus de ces neuf cents mètres, on voit pousser sur l'étage montagnard des hêtres, mais surtout des sapins. Sur les versants sud, les hêtres sont remplacés par les pins sylvestres. L'étage montagnard est le plus dense en masse forestière. Sur l'étage subalpin, à partir de mille six cents mètres d'altitude, apparaissent les pins à crochets, mais aussi des bouleaux et des sorbiers des oiseleurs.¹

Les estives

Entre mille quatre cents et mille huit cents mètres, les arbres sur les estives commencent à se faire rares et laissent place à des vastes étendues d'herbe, des pelouses et des landes, l'environnement parfait pour la pâture du bétail en été. La topographie s'y fait aussi plus modérée, constituant des sortes de plateaux à mi-hauteur où le soleil domine tout le long du jour. La clarté et la lisibilité de ces espaces est surtout due au travail d'entretien que les pasteurs ont rudement mené lorsque ces terres étaient encore fréquentées.

Les étages alpins, le bout du chemin

Lorsqu'on atteint les deux mille deux cents mètres d'altitude, les arbres se font rares et laissent la place à des paysages calcaires et rocheux, sur et entre lesquels la pelouse continue tout de même de se développer. On peut y trouver de très grandes roches lissées par le temps et l'érosion entre lesquelles des pins sylvestres continuent à se développer. A cette hauteur, des éléments de paysages résultant de l'érosion sont fréquents. Les éboulis, pierriers et écroulements se font nombreux. Ils sont souvent non végétalisés car continuellement en mouvement. Certains stabilisés voient cependant apparaître progressivement un

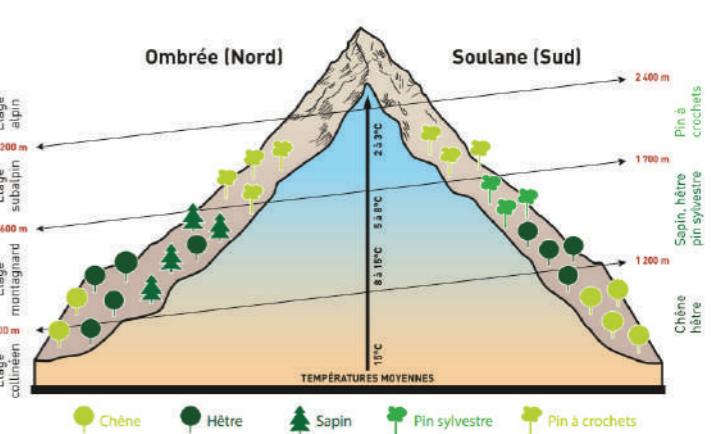


fig. 8 : Parc National des Pyrénées, "Répartition schématique des forêts selon l'exposition, la pente et l'altitude", in Forêt, Parc National des Pyrénées [en ligne]. Disponible sur : < https://www.pyrenees-parcnational.fr/sites/pyrenees-parcnational.fr/files/available_docs/forets_anciennes_parc_national_pyrrenees.pdf > (page consultée le 15/01/25)

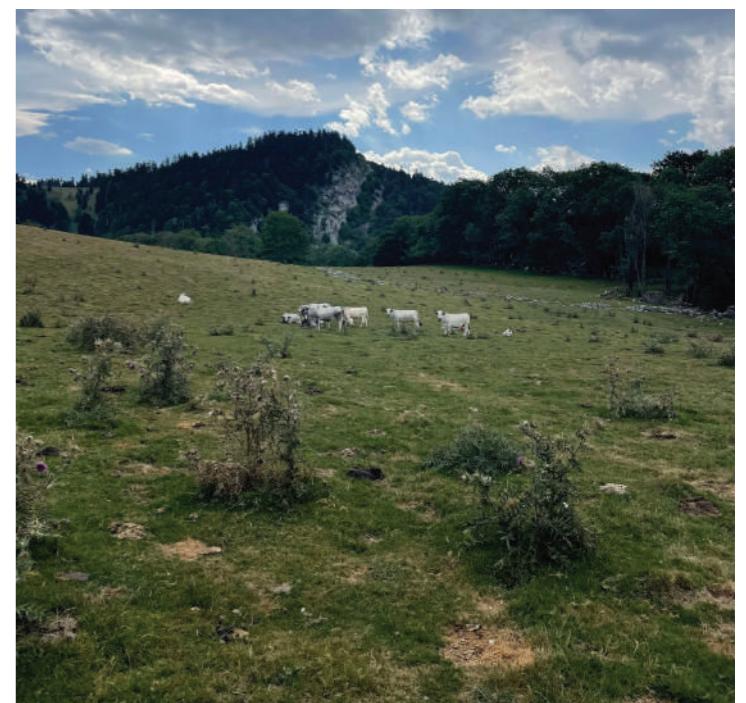


fig. 9 : Estives, courtaou de Plaa

retour des végétaux.

Plus ponctuellement, cachés entre les montagnes, on peut trouver des espaces plus humides, lacs ou tourbières, comme héritage d'un territoire qui était autrefois peuplé d'eau, puis dominé par les glaciers.

Ce paysage caractéristique a constitué le point d'ancre de l'Homme. Il a, à la fois, adapté ses activités substantielles et économiques à ce paysage, mais l'a aussi modelé au fil des années afin qu'il réponde au mieux à ses besoins.

¹ Les forêts anciennes du Parc national des Pyrénées : état des lieux in Forêt, Parc National des Pyrénées [en ligne]. Disponible sur : < https://www.pyrenees-parcnational.fr/sites/pyrenees-parcnational.fr/files/available_docs/forets_anciennes_parc_national_pyrrenees.pdf > (page consultée le 15/01/25)

CADRE NATUREL



CADRE NATUREL

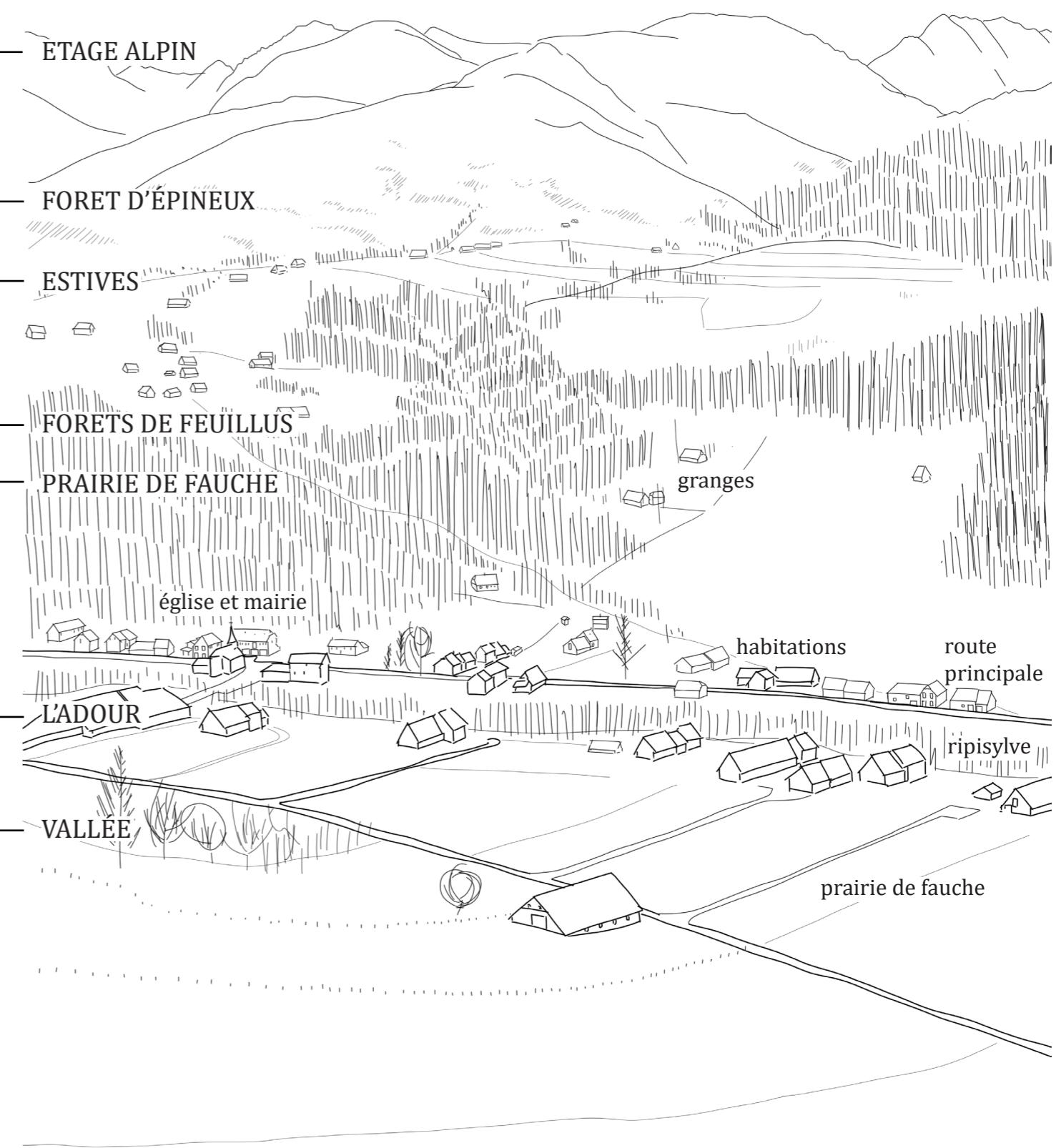


fig. 10 : Strates paysagères au sein de la vallée

Due au profil escarpé de la vallée, une division naturelle se fait, comme dans la plupart des communautés montagnardes, entre le domaine privé et le domaine dit 'public' ou plutôt communautaire. Cette répartition s'explique par la difficulté d'exploiter les espaces de haute et moyenne montagne à des fins agricoles, à la fois à cause du climat que l'on y trouve, mais aussi de la difficulté à y accéder. Ces espaces sont donc plus adaptés à des usages saisonniers, itinérants, ou pour l'exploitation des ressources qu'ils ont à offrir de manière ponctuelle. De ce fait, les habitants ne voyaient pas l'utilité de posséder des terres sur les versants puisque inexploitables à des fins agricoles et quasiment inhabitables.

Le fond de vallée, en-dessous de mille à mille cents mètres d'altitude, est divisé en parcelles privées dans lesquelles les habitants vivent à l'année, mais aussi étendent leur exploitation. S'y trouve leur maison et leurs cultures agricoles. En fond de parcelle, dans la vallée ou à l'aplomb des coteaux, on retrouve les granges dans lesquelles les bêtes étaient parquées durant les mauvaises saisons. Au-dessus, en haute et moyenne montagne, entre mille deux cents et deux mille mètres d'altitude, se trouvent les terrains communautaires, où la forêt, les pâturages et toutes les autres ressources de la montagne peuvent être exploités par le plus grand nombre. Avec ce fonctionnement, sur environ dix mille hectares de territoire, un tiers seulement serait de nature privée, alors que les deux autres tiers appartiendraient au domaine communautaire.²

Cependant, contrairement à ce que l'on peut penser, des règles régissent ces terrains communautaires.

Sous l'Ancien régime, la communauté de Campan était régie par le vésiau, une assemblée communautaire composée de tous les chefs de maison de la vallée, représentant les différentes familles d'habitants.³ Chaque année, le vésiau se rassemblait pour gérer les problématiques internes communautaires.

Etant donné que cette communauté vivait de l'agriculture et du pastoralisme, une des priorités de l'assemblée était la bonne gestion de leurs activités. Chaque année par exemple, les chefs de maisons devaient établir la date de montée et de descente des troupeaux dans les estives. Cette donnée était très importante car, malgré l'envie d'envoyer les bétails le plus tôt possible en montagne, il était primordial de laisser les estives verdoyées après l'hiver, et d'attendre la fin des récoltes après la belle saison pour faire redescendre les troupeaux.

Ils déterminaient également les *bédats* ou les *broueillhs*, les lieux où il était formellement interdit de faire pâtrier les bêtes pendant les estives. Ces interdictions concernaient souvent des zones forestières, pour des

raisons de protection.

Aussi, les limites entre les terrains privés et communs étaient nettes et strictes. Elles devaient être formellement respectées. Quand les limites physiques n'étaient pas naturelles (cours d'eau, continuité d'arbres, etc.), elles pouvaient se matérialiser par un mur en pierre sèche appelé *baralhes*. On peut encore trouver des vestiges discontinus de cette ceinture qui entourait Campan. Cette limite a ensuite été figée plus tardivement de manière légale par le cadastre de 1825.

Toutes ces règles devaient être soigneusement respectées pour assurer le bon déroulé de l'activité. Sur le terrain, les *bédailhers*, des gardes communautaires, étaient chargés du respect de ces règles et du contrôle de l'exploitation des ressources forestières. Ces dernières étaient fréquemment un sujet de désaccords.

De tout temps, l'Homme a donc exploité les ressources que la vallée et la montagne avaient à lui offrir pour vivre. La vallée encadrée par les montagnes ne permettait pas une surface suffisante pour que l'Homme puisse vivre de l'agriculture. Les versants escarpés au climat rude ne permettaient pas non plus d'étendre l'activité agricole au-delà des limites naturelles de la vallée. C'est donc naturellement que l'Homme s'est davantage tourné vers une activité agro-pastorale, le paysage étant plus adapté à l'élevage qu'à l'agriculture.

fig. 11 : Baralhes d'Aygue-Rouyo dans BUISAN Georges, *Hier en vallée de Campan*, Edition Cairn, 1999, p. 154



fig. 12 : Cadastre indiquant la limite entre privé et communautaire. Archives départementales des Hautes-Pyrénées, collection départementale, 3P332/23, cadastre de la commune de Campan, 1825

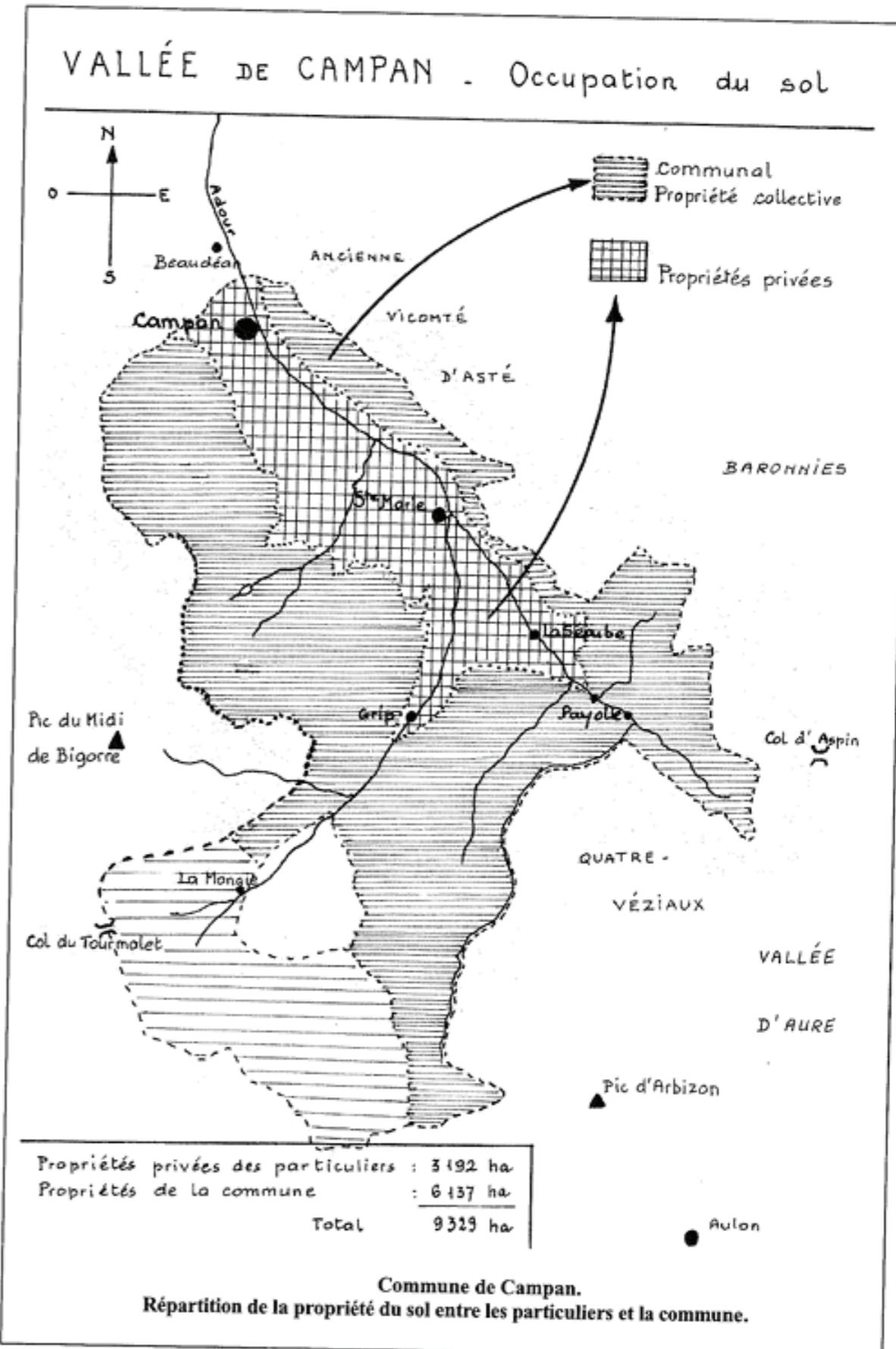


fig. 13 : Occupation du sol de la vallée, dans BUISAN Georges, *Des cabanes et des hommes*, Edition Cairn, 1991, p. 34

² BUISAN Georges, *Hier en vallée de Campan*, Edition Cairn, 1999, p.152

³ SOULET Jean-François, *La vie quotidienne dans les Pyrénées sous l'Ancien Régime du XVI^e au XVIII^e siècle*, Hachette, 1974, p. 219

ACTIVITE AGRO-PASTORALE

L'activité majeure dans la vallée était l'activité agro-pastorale. Chaque famille possédait un troupeau d'une dizaine de bovins en moyenne. Elle exploitait ce bétail pour leur lait qui servait ensuite à la fabrication du beurre, qui a longtemps été considéré comme un des meilleurs produits que l'on pouvait trouver dans les environs. En 1614, un historien local du nom de Guillaume Mauran a écrit à propos du beurre issu de la vallée de Campan : "le beurre y est beaucoup meilleur qu'en aucun autre endroit des montagnes de Bigorre, lequel est soigneusement recherché par les marchands de Cieutat, qui le transportent et revendent à Toulouse."⁴ La possession d'un troupeau d'ovins était secondaire, uniquement si les ressources terriennes et herbagères de la famille le permettaient. Elles étaient alors des bêtes à viande et à laine.

La vie annuelle de la famille était rythmée par les besoins des bêtes qu'elle possédait. Durant l'hiver ou la mauvaise saison, les vaches étaient gardées dans les bâtiments que la famille détenait en basse et moyenne montagne. L'arrivée des beaux jours marquait l'obligation des propriétaires d'envoyer leur troupeau pâtruer dans les estives. Souvent, le plus jeune homme ou la plus jeune femme de la famille était envoyé avec les bêtes avec la mission de s'occuper du troupeau pendant toute la saison. Ce roulement permettait de s'adapter au cycle de pousse des différents territoires. Les bêtes en haute montagne pendant la belle saison, se nourrissaient de l'herbe fraîche disponible pendant une période de quatre à cinq mois. Pendant ce temps, les ressources agricoles avaient le temps de se développer dans la vallée, leur récolte allant être utilisée pour les fourrages qui allaient permettre de nourrir les bêtes pendant l'hiver.

Malgré l'itinérance de leurs bêtes, les paysans devaient continuer de traire les vaches tout au long de l'année. La proximité avec le foyer pendant les périodes hivernales facilitait la démarche. Cependant, lorsque les bêtes

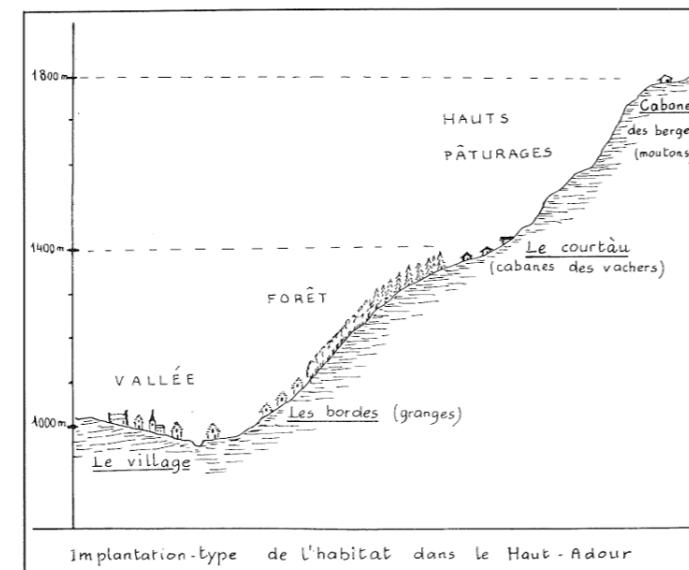


fig. 14 : "Coupe de vallée, montrant les trois niveaux de l'activité pastorale", dans BUISAN Georges, *Des cabanes et des hommes*, Edition Cairn, 1991, p. 12

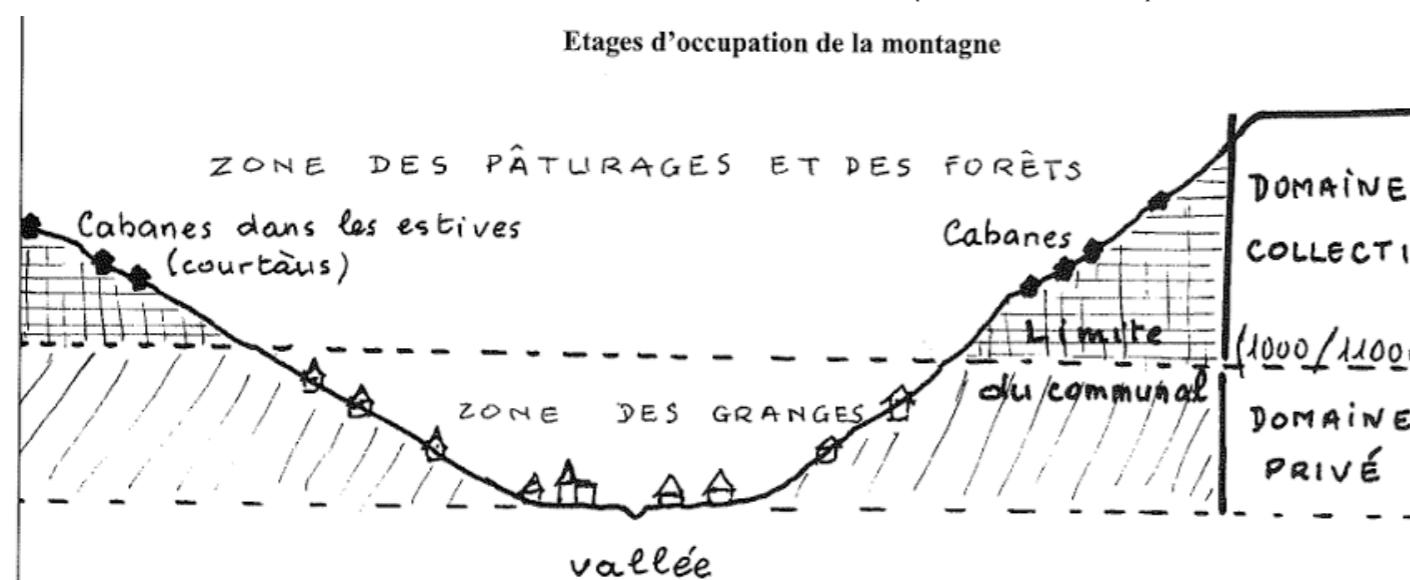


fig. 15 : "Etages d'occupation de la montagne", dans BUISAN Georges, *Hier en vallée de Campan*, Edition Cairn, 1999, p. 152

ACTIVITE AGRO-PASTORALE

étaient en pâture dans les hauteurs, il était nécessaire de continuer d'alimenter le foyer dans la vallée. Il n'était pas possible de faire le beurre directement dans la montagne car les outils nécessaires à sa fabrication ne pouvaient pas être déplacés. Chaque jour, les bovins étaient traits et la crème et le petit lait devaient faire parcours jusqu'au hameau. Là, soit un membre de la famille montait dans les estives pour trouver le pasteur, le réapprovisionner en vivres et récolter la crème et le petit lait. Sinon, le pasteur lui-même descendait pour apporter les produits de sa traite au reste de la famille. Ces déplacements longs et fréquents se faisaient souvent à dos d'âne ou de mulet. Le lait était alors descendu dans des bidons appelés *bidous*.⁵

La montagne a donc conditionné l'activité principale agro-pastorale de l'Homme et son déroulé à travers les saisons. Elle avait lieu dans la vallée, près des habitations, lors des mauvaises saisons. Une fois l'été commencé, les pasteurs migraient dans les hauteurs des montagnes avec leurs bêtes, près des ressources, mais loin de leurs semblables. Dans ces conditions particulières d'exercice, l'agro-pastoralisme a demandé à l'Homme de bâtir des aménagements et constructions qui allaient répondre à ses besoins au gré des saisons, mais aussi des moyens et ressources disponibles.

Le besoin de construire sur des terrains desservis difficilement, voir pour lesquels il était impossible d'accéder autrement qu'à pied, a conduit à construire avec les matériaux que l'on pouvait trouver sur place. Dans la vallée et dans ses montagnes, la ressource en pierre est très riche. On pouvait y trouver du schiste, du granit ou des pierres calcaires.⁶ Comme nous avons pu le voir précédemment, de nombreuses forêts offrent également un panel de différentes essences à la fois de feuillus (chênes, hêtre, mélèzes, etc.) et d'épineux (sapins, pins, etc.). L'utilisation de la pierre et du bois est donc systématique pour la construction des aménagements territoriaux que l'on peut retrouver sur le parcours du pâtre. Alors que la pierre sert à dresser des murs, souvent maçonnés en pierre sèche, le bois lui est utilisé dans la constitution de charpente et en second œuvre (menuiseries).

L'Homme a su s'approprier une ressource locale directe et disponible afin de modeler le paysage à ses besoins. Cela avec peu de moyens, excepté des hommes, leurs mains et leur savoir-faire.

⁴ BUISAN Georges, *Des cabanes et des hommes*, Edition Cairn, 1991, p. 28

⁵ *Ibid.*, p. 81

⁶ *Ibid.*, p. 65

Fig. 16 : Géologie de la vallée

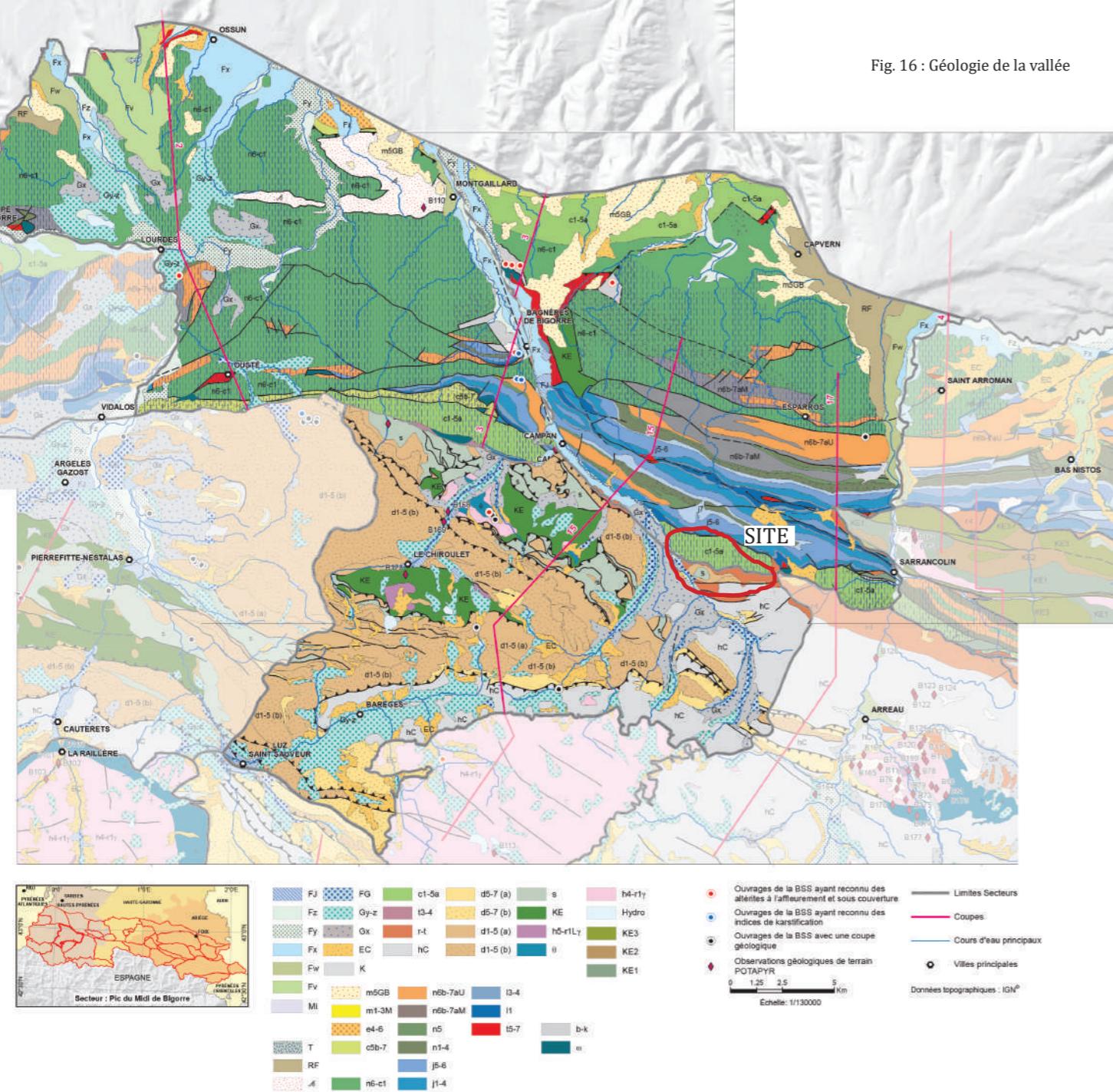


Fig. 17: Type de couvertures végétales et forêts

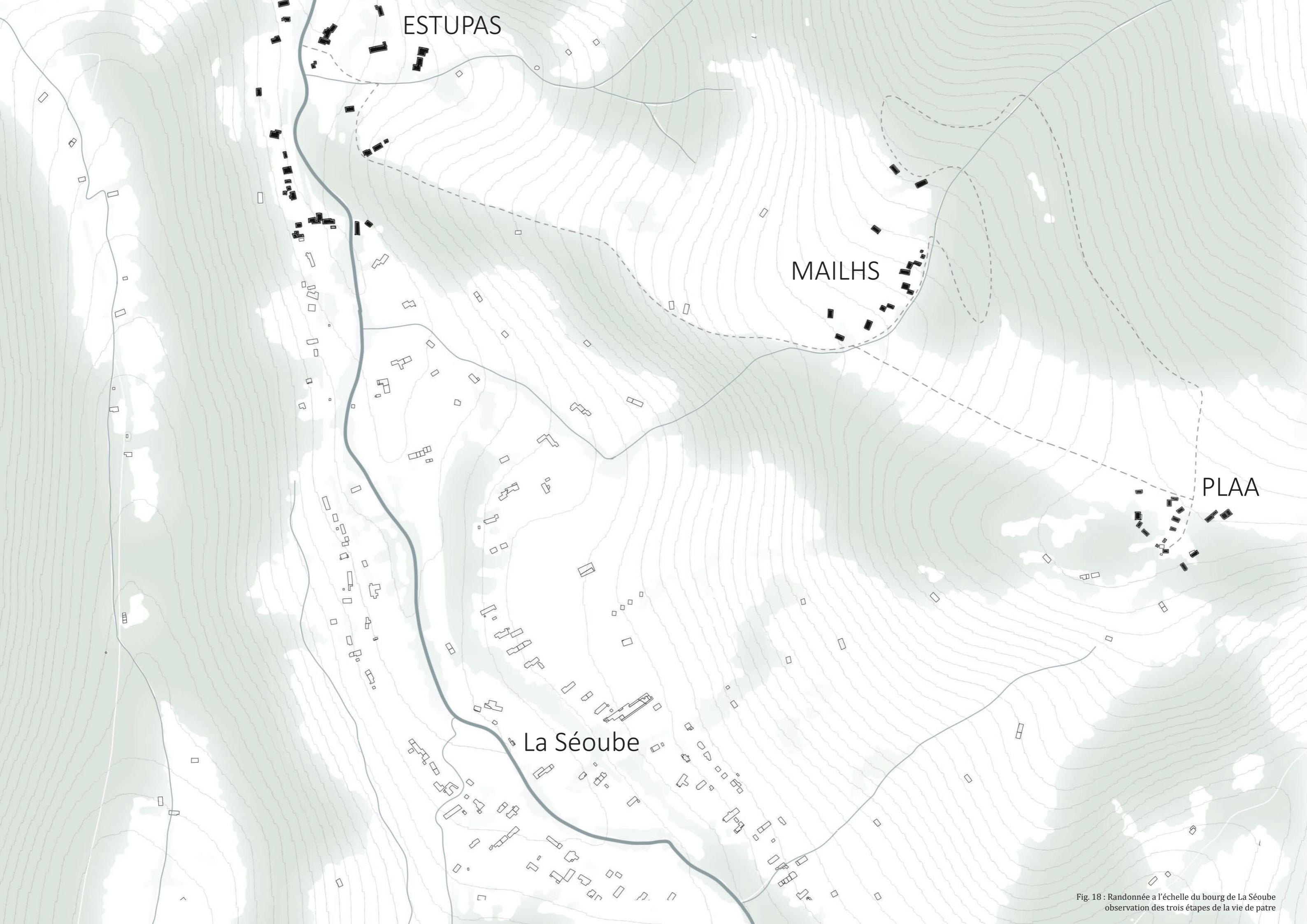


Fig. 18 : Randonnée à l'échelle du bourg de La Séoube
observation des trois étapes de la vie de patre

La randonnée des granges du Mailhs et du courtaou de Plaa est située sur l'adret en aval de Sainte-Marie-de-Campan.

Cette randonnée d'environ quatre kilomètres constitue, à mon sens, le parcours idéal afin de rendre compte des éléments architecturaux et paysagers qui rythmaient le parcours du patre durant l'apogée du mode de vie agro-pastoral dans la vallée.

Nous pouvons y trouver les trois étapes clés du parcours; Son départ prend place dans le quartier des Estupas, près de l'Adour, en amont du centre bourg de La Séoube auquel il appartient. Nous comprenons donc le relation de la transhumance avec son espace "urbanisé", et avec la maison familiale. Viendra ensuite, l'étape des granges foraines, puis du courtaou. Nous comprenons également les réseaux et autres aménagements qui permettaient de relier ces trois points clés et l'exercice de l'activité agro-pastorale.

Les murs de séparation entre les terrains privés et communaux

Nous avons déjà partiellement abordé la limite physique entre le domaine privé et le domaine communal. Le *baralhes* était un mur construit en pierre sèche qui ceinturait la vallée et ses parcelles privées.

Cette ceinture de pierre sèche était érigée et entretenue par la communauté. C'était un moyen pour eux de préserver le limites spatiales mais aussi un mode de vie qui représentait leur moyen de subsistance. Il constituait une limite sociale, mais également scindait le paysage entre vallée et montagnes, entre paysage domesticable et "indomptable". Nous pouvons, aujourd'hui encore, lire sa marque dans le paysage même s'il a parfois complètement disparu. Il en reste cependant des vestiges ou des parties entièrement conservés au Peyras ou au Serrat de Bon par exemple.

Les chemins pavés de pierre et cernés de murets construits en pierre sèche⁷

Un peu partout sur le territoire, nous retrouvons un patrimoine construit en pierre sèche lié aux circulations. Peu larges, ces chemins étaient empruntés par les habitants pour rester en lien avec les différentes communautés, accéder aux parcelles habitées, etc. Ils jouent également un rôle important dans le contexte agro-pastoral. Ce réseau de circulation dense permet d'accéder aux parcelles agricoles, aux granges et parfois aux estives. Les chemins pastoraux peuvent être de sol meuble ou pavés de pierre afin de leur assurer une stabilité et une pérennité face aux passages répétés des animaux. Ils sont systématiquement longés par des murets construits en

Fig. 19 : Départ de la randonnée dans le quartier des Estupas

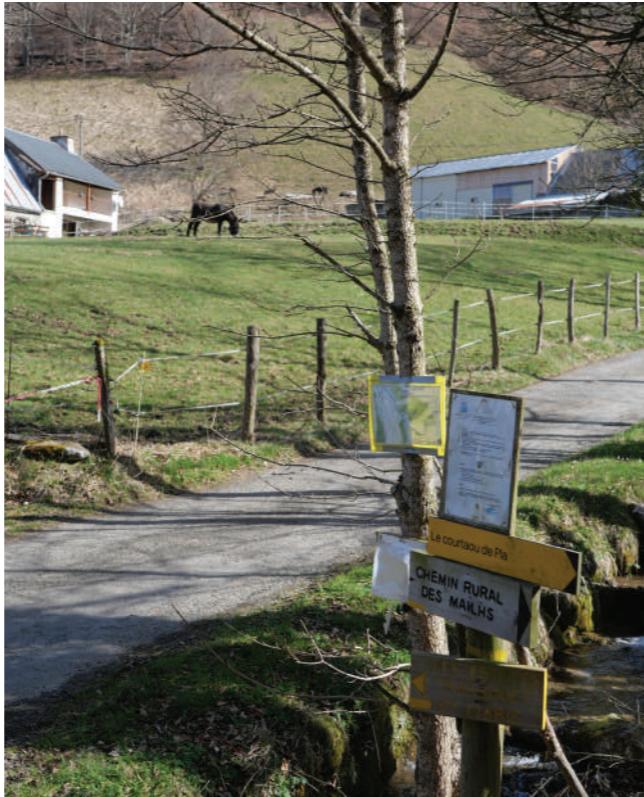


fig. 20 : Baralhes, courtaou de Plaa



fig. 21 : Calades et murs de pierre sèche



pierre sèche. Parfois pour retenir les terres ou les racines qui bordent les chemins. Nous pouvons également émettre l'hypothèse que cela permettait de contenir les animaux et éviter les débordements des troupeaux sur les terrains privés. La transhumance du pâtre était ainsi facilitée. Un bel exemple parfaitement conservé existe au Peyras. Ce chemin d'un mètre de large et contenu par des murets de quatre-vingt centimètres de haut sur toute sa longueur.⁸ Dans des territoires marqués par des dénivélés parfois importants, les calades construites en pierre sèche permettent de créer des pas d'âne, comme un large escalier qui vient épouser la pente. Les galets ou les feuilles de schiste qui servent à pavier ces chemins permettent également d'éviter le ruissellement des eaux sur ces voies parfois pentues.

Jusqu'au granges du Mailhs, la randonnée du Plaa est marqué par cette typologie de chemin. Nous y retrouvons les calades nécessaires sur ce chemin escarpé, mais aussi les murs de pierre sèche qui contiennent ce chemin et dressent la limite avec les prairies de fauche au nord. Ce chemin longe une forêt d'hetres, de jeunes frene, d'érables et de chênes, qui constitue sa limite naturelle au sud.

Les murs de soutènement

Comme nous pouvons le retrouver généralement un peu partout sur le territoire français, la construction en pierre sèche a également permis d'ériger des murs de soutènement dans les montagnes de Campan. Dans ses territoires particulièrement escarpés, ces constructions permettaient de retenir les terres dès qu'une menace d'éboulement se faisait ressentir. Les murs de soutènement construits en pierre sèche ont permis de tracer des chemins, de délimiter des parcelles, de retenir des jardins privés, etc. Ils ont également permis parfois de faciliter la culture en contenant les terres de terrains agricoles ou de fauche.

Ces murs larges, qui devaient permettre de contrebalancer le poids de la terre, pouvaient parfois atteindre des hauteurs impressionnantes. Ils marquent encore le paysage aujourd'hui, dans les villages et dans les montagnes.

Au niveau de la limite de passage en zone pastorale, le murets de pierre qui longeait le chemin de transforme en mur de soutènement. Il constitue toujours la limite avec les prairies de fauche, mais vient également retenir leur terres. S'élevant à hauteur d'oeil, il constitue sans intention un élément scénique, révélant peu à peu les granges du Mailhs, situées au sommet des prairies de fauche.

⁷Le patrimoine lié aux circulations, in Patrimoine bâti, Parc National des Pyrénées [en ligne]. Disponible sur : <https://www.pyrenees-parcnational.fr/sites/pyrenees-parcnational.fr/files/available_docs/le_patrimoine_lié_aux_circulations_.pdf> (page consultée le 10/01/25)

⁸ibid.

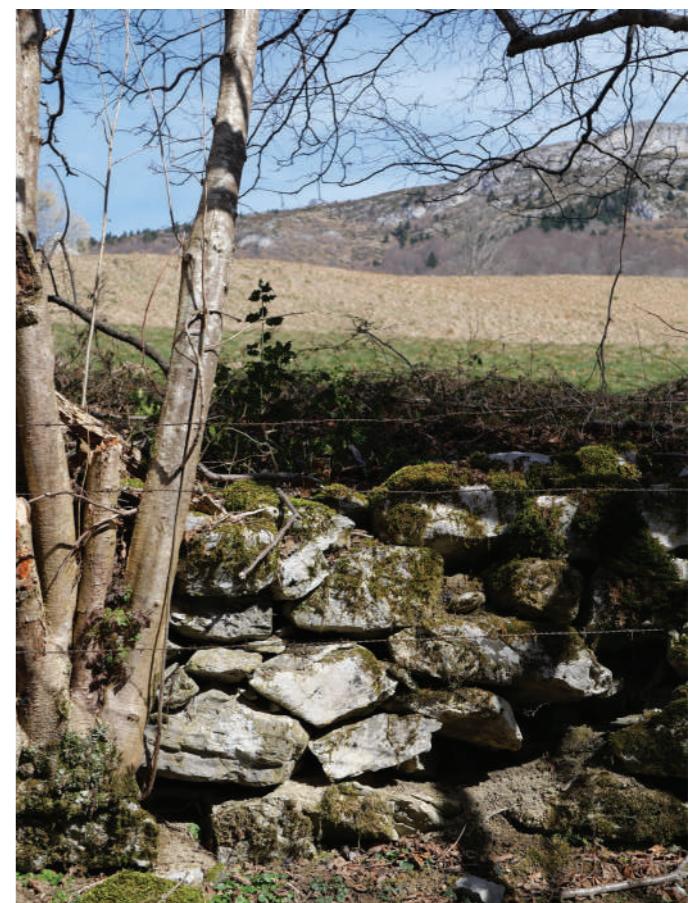


fig. 22 : Mur de pierre sèche

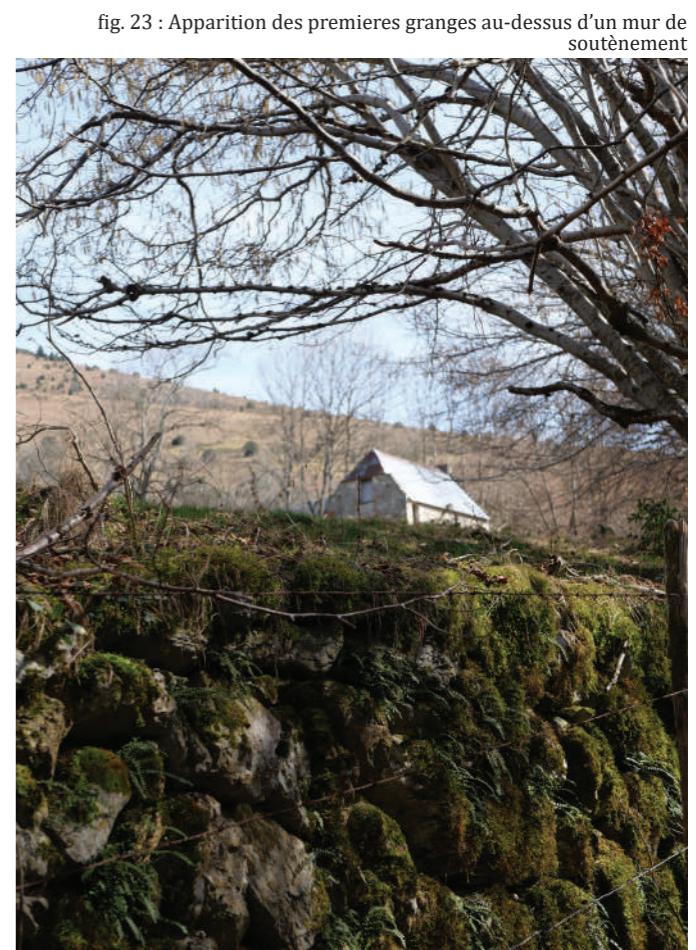
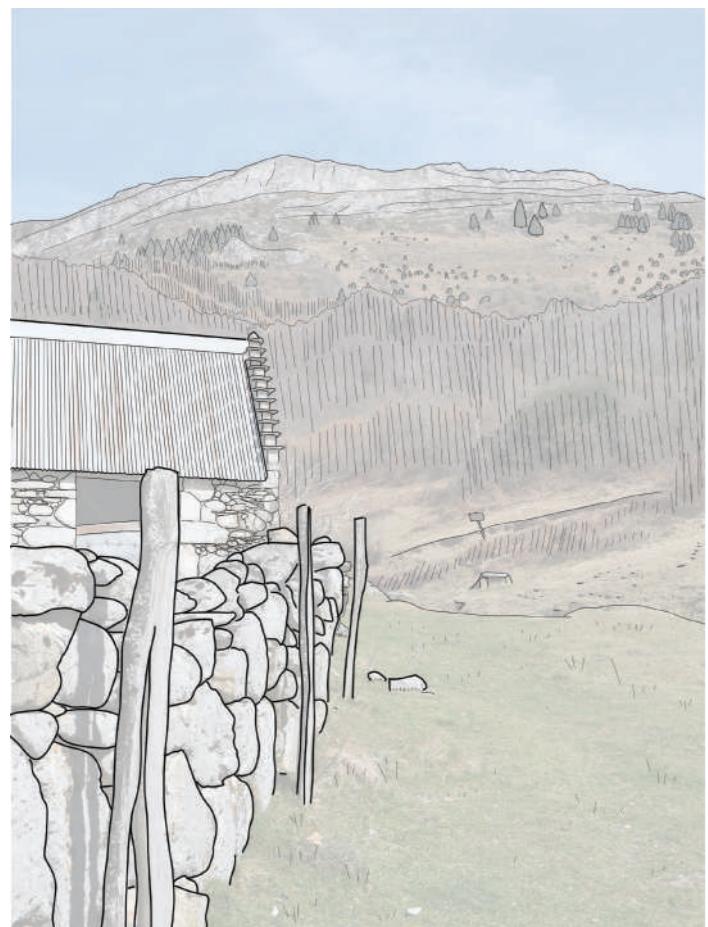
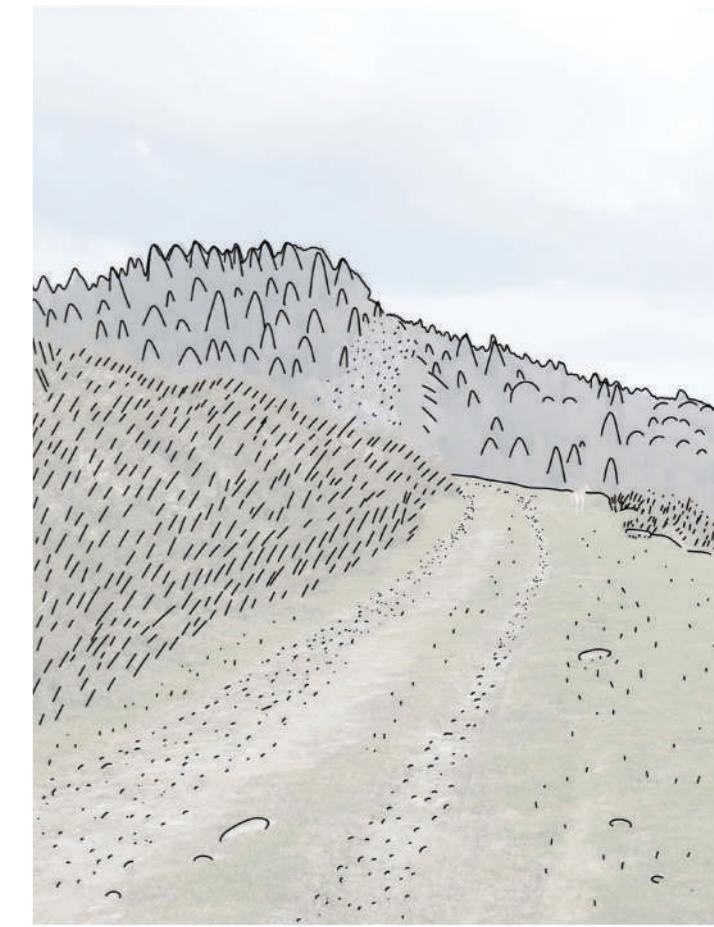
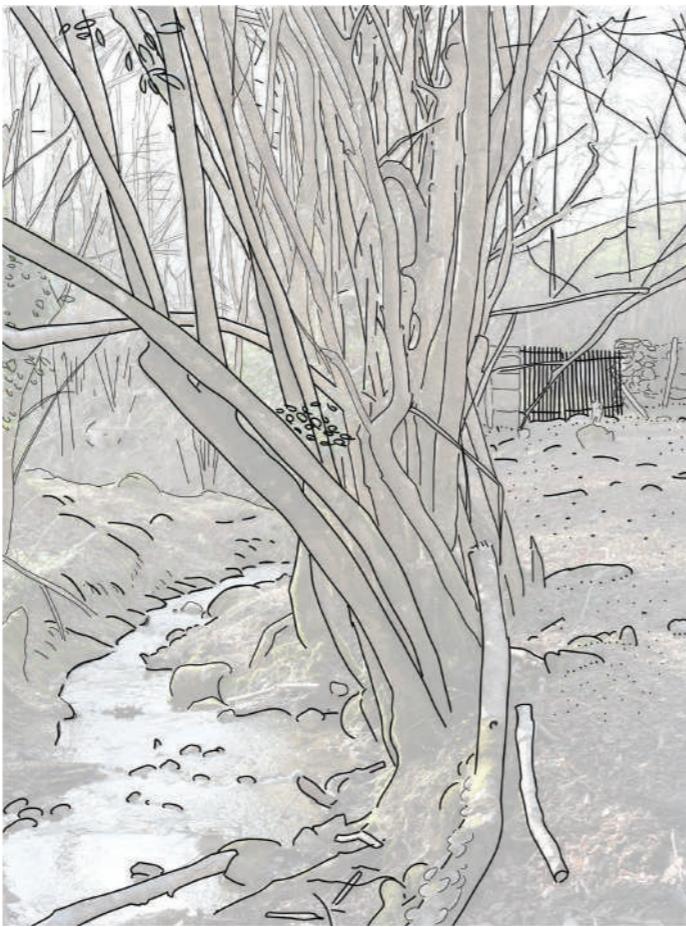
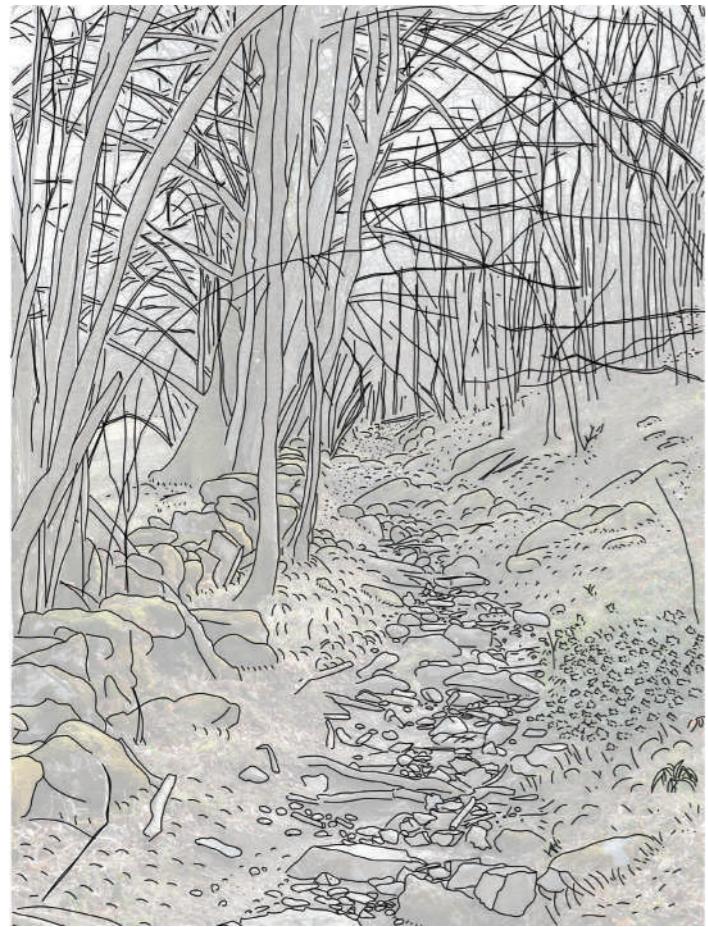


fig. 23 : Apparition des premières granges au-dessus d'un mur de soutènement

Les étapes de la randonnée...



...cheminements



fig. 24 : Plan masse, granges du Mailhs

Les granges du Mailhs, découverte de la grange foraine

A 1160 mètres d'altitude, nous apercevons les premières granges foraines. Regroupés au nombres de onze, les granges du Mailhs sont pour la plupart toujours utilisées à des fins d'élevage. Certaines closes, d'autres ouvertes permettent de les découvrir dans leur totalité. Elles sont restées dans leur état d'origine. Il est parfois toujours possible de trouver le lit et les objets que le pâtre utilisait lors de ses séjours. De la même manière, les ateliers, le mobilier, les outils et l'échelle pour accéder au fenil sont toujours là.

Si la plupart sont dans un état de conservation satisfaisant, elles peuvent présenter des dégâts causés par le temps. Une est en état de ruine.

Situation de la grange

La grange est l'architecture agro-pastorale étape du berger avant de monter dans les estives ou lieux de vie des bêtes lors de la mauvaise saison. Située entre le village et les estives, la grange est implantée en fond de parcelle, sur les coteaux, afin de limiter son emprise sur le terrain agricole.

Son implantation n'a rien de hasardeuse. Elle s'inscrit dans un micro-environnement qui permet de remplir ses fonctions de manière optimale. Elle est positionnée de sorte à être à l'abri des vents dominants, contre un monticule ou un petit bois. Elle peut être parallèle ou perpendiculaire à la pente. Son inscription dans la ligne de la pente permet un accès facilité à l'étage.

La grange fait partie d'un micro-organisme. Elle est construite avec un enclos dans lequel on peut rassembler le troupeau et est directement en lien avec la parcelle agricole. On y retrouve non loin, mais assez à l'écart pour ne pas recevoir les effluves, la fumière. Le fumier pouvait ainsi y être entreposé et être recyclé directement pour la production agricole.

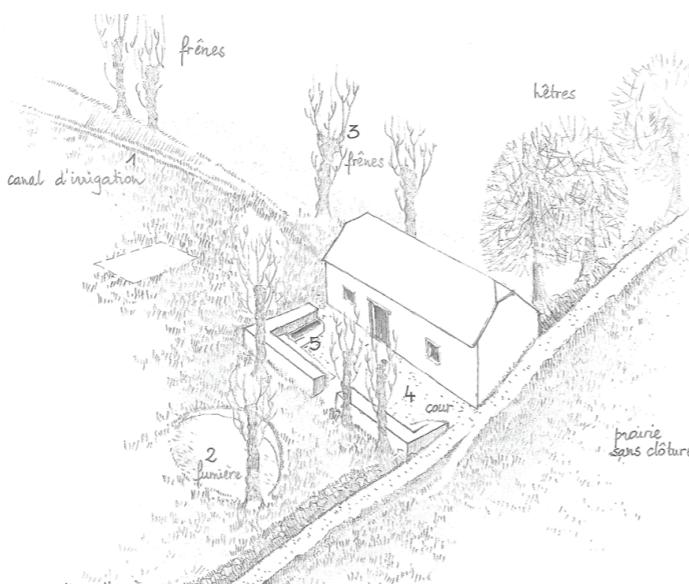


fig. 25 : "Autour de la grange", dans CAUE 65, *Les granges foraines dans les Hautes-Pyrénées*, 2009, p. 7



fig. 26 : Granges du Mailhs

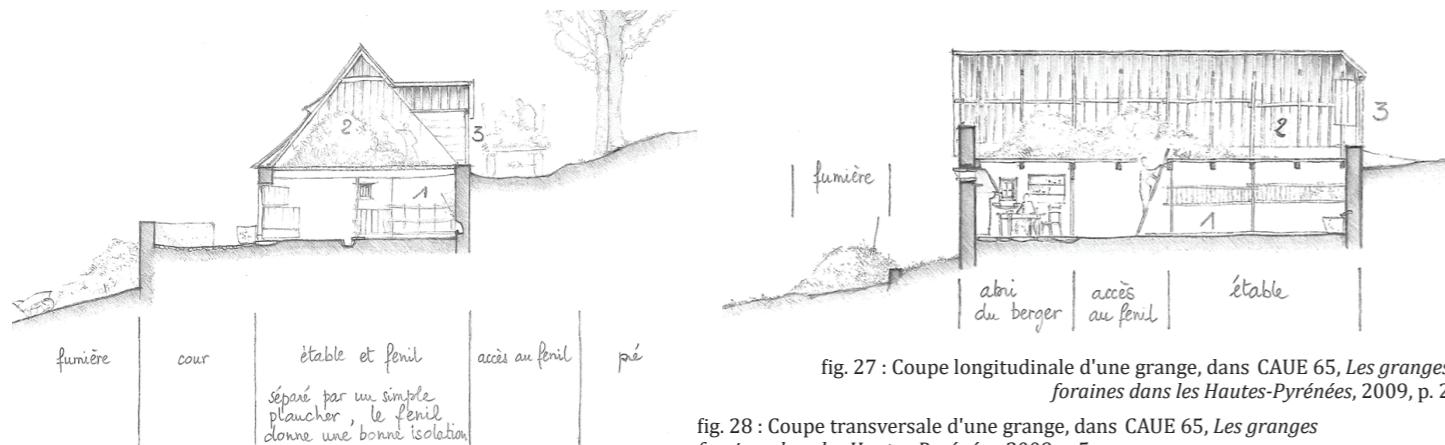


fig. 27 : Coupe longitudinale d'une grange, dans CAUE 65, *Les granges foraines dans les Hautes-Pyrénées*, 2009, p. 2

fig. 28 : Coupe transversale d'une grange, dans CAUE 65, *Les granges foraines dans les Hautes-Pyrénées*, 2009, p. 5

Une typologie découlant d'un usage

Construite sur un plan rectangulaire avec un étage, la grange répond à des fonctions bien précises. Elle est généralement longue de quinze mètres et d'une largeur de sept mètres.

Au rez-de-chaussée, on retrouve l'étable dans laquelle les bêtes étaient gardées pendant la saison des foins, de garde et de soins. Dans cette pièce disposée dans la longueur de la grange, on y retrouve un atelier en bois accroché sur un mur en longueur. Un abreuvoir en pierre y est également disposé afin de permettre aux bêtes de s'abreuver. Un petit parc peut y être érigé afin de séparer les veaux de leur mère durant la traite.

Parfois, on y retrouve également, contre un des pignons, une habitation pour le pâtre. Dans ce cas, on appelle cela la maison-grange. Très rudimentaire, ce petit logis permet d'y disposer le nécessaire pour la vie du vacher : une couchette, une table, une cheminée contre le pignon et un point d'eau dans la lumière d'une fenêtre. Entre l'étable et l'abri du pâtre, on retrouve un couloir dans la largeur de la grange. Il sert à la fois d'entrée pour le vacher et de desserte à la fois aux bêtes et à son logis. Ce couloir permet aussi d'avoir un accès direct à l'étage depuis l'intérieur de la grange, par une échelle ou un escalier.

À l'étage de la grange, sous la toiture, se trouve le fenil. Il permettait de conserver le foin au sec, à l'abri des intempéries. Indirectement, il permettait également d'isoler davantage la grange dont la toiture était rarement isolée.

D'apparence simple et rustique, la grange a une composition constructive complexe, répondant aux contraintes matérielles et contextuelles du site, tout en remplaçant ses fonctions.

Le sol

Le sol fait sujet d'un traitement particulier selon l'usage. Le piétinement répété demandait un soin particulier à sa mise en œuvre et une recherche particulière afin d'assurer sa pérennité. Le sol fait donc sujet de jeux de niveaux, de dallage et de seuil afin d'éviter l'humidité et la boue. Le sol de la cour est surélevé par rapport au sol naturel et marqué à l'entrée par un seuil, faisant de lui "une véritable pièce extérieure".⁸

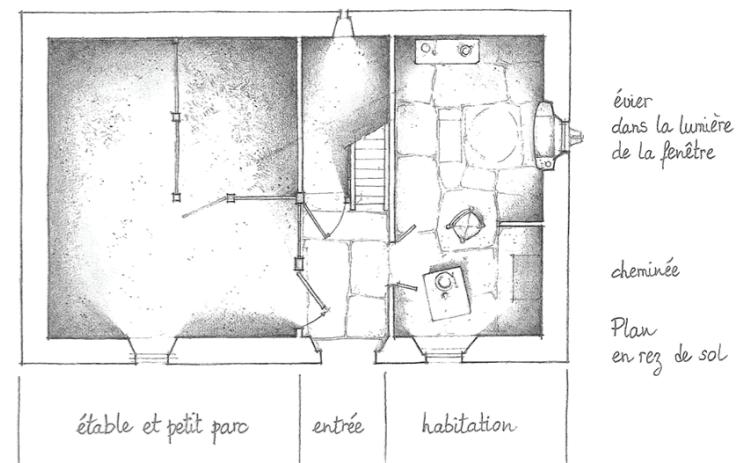


fig. 29 : Plan de rez-de-chaussée d'une grange, dans CAUE 65, *Les granges foraines dans les Hautes-Pyrénées*, 2009, p. 8

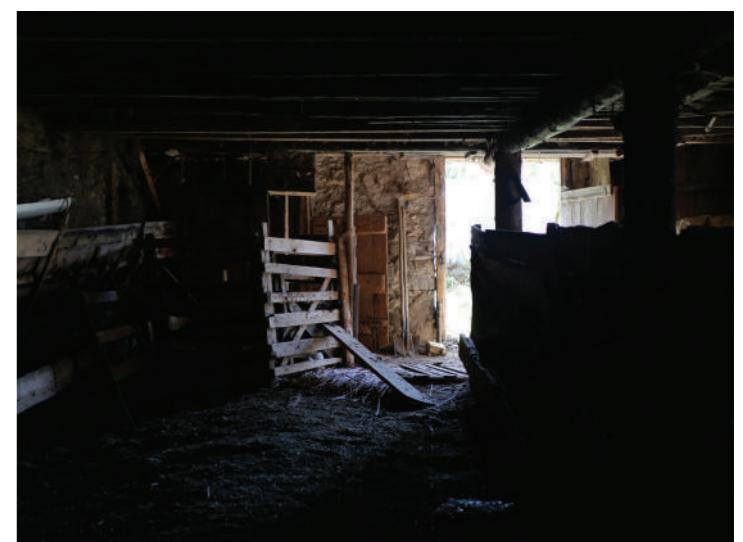
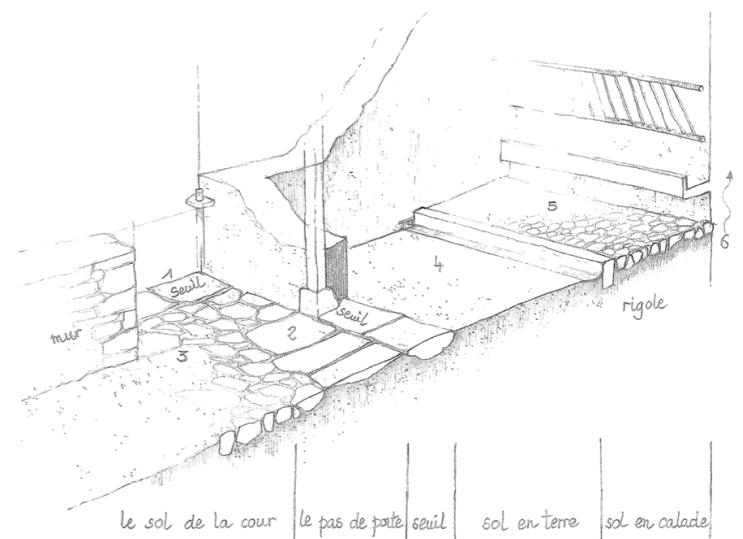


fig. 30 : A l'intérieur de la grange



⁸ CAUE des Hautes-Pyrénées, *Les granges foraines dans les Hautes-Pyrénées*, CAUE des Hautes-Pyrénées, 1999 réédité en 2009, p. 11

De la même manière, le sol de la grange est plus élevé que le sol de l'enclos extérieur, marqué encore une fois par un seuil, mais aussi par un pas de porte. Chaque seuil était traité en dalles taillées, idéalement dans une seule et même pierre de taille importante. Ce traitement particulier permettait de préserver ce seuil et d'assurer la protection contre les eaux des espaces intérieurs.

Le sol de l'étable était généralement en terre, mais des aménagements permettaient sa pérennité. Des rigoles étaient aménagées afin d'évacuer les excréments des vaches et des brebis directement vers l'extérieur de la grange. Cette rigole pouvait également marquer une limite entre le sol meuble et un sol en calade placé sous le râtelier, espace le plus sollicité par les vaches.

Ces aménagements entre calade et sol meuble permettaient ainsi la perméabilité du sol, l'aération de la grange et la respiration du sol. En plus de la pérennité du sol, cette perméabilité minimisait les remontées d'humidité dans les murs et participait ainsi à la préservation du bâti.

Les murs

Aussi proche du village et de la civilisation, les apports de chaux ou de mortier de chaux grasse sont fréquents pour monter les murs de pierre de la grange d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur environ. Certaines sont enduites à l'extérieur avec de la terre ou du mortier, et à l'intérieur avec de la chaux.

Les murs de la grange, constituant donc un plan rectangulaire, sont érigés sur des fondations peu profondes en gros moellons. Les pierres du site sont soigneusement sélectionnées pour monter peu à peu ces murs. Les pierres de tailles importantes sont réservées aux chaînages d'angles et aux têtes de mur. Ces éléments sont appareillés en harpage, soit en utilisant le croisement afin de consolider l'ouvrage.

La variété de composition et de constitution du mur en pierre raconte l'histoire d'un site. Une fois de schistes, de granit ou de pierres calcaires, les variétés des murs dressés reflètent la pierre qui les compose.

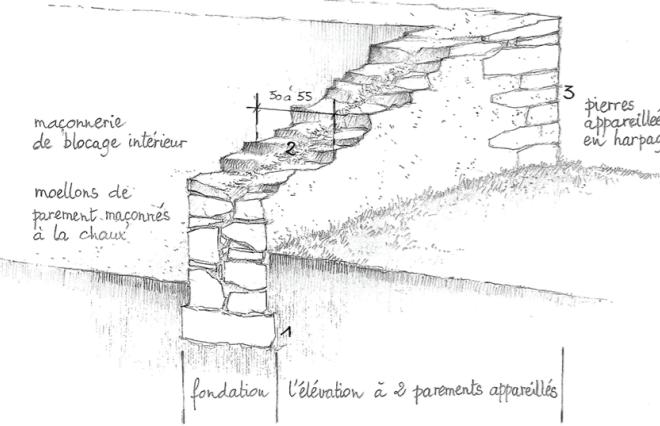


fig. 34 : Mur de la grange foraine, dans CAUE 65, *Les granges foraines dans les Hautes-Pyrénées*, 2009, p. 13



fig. 32 : Seuil de la grange

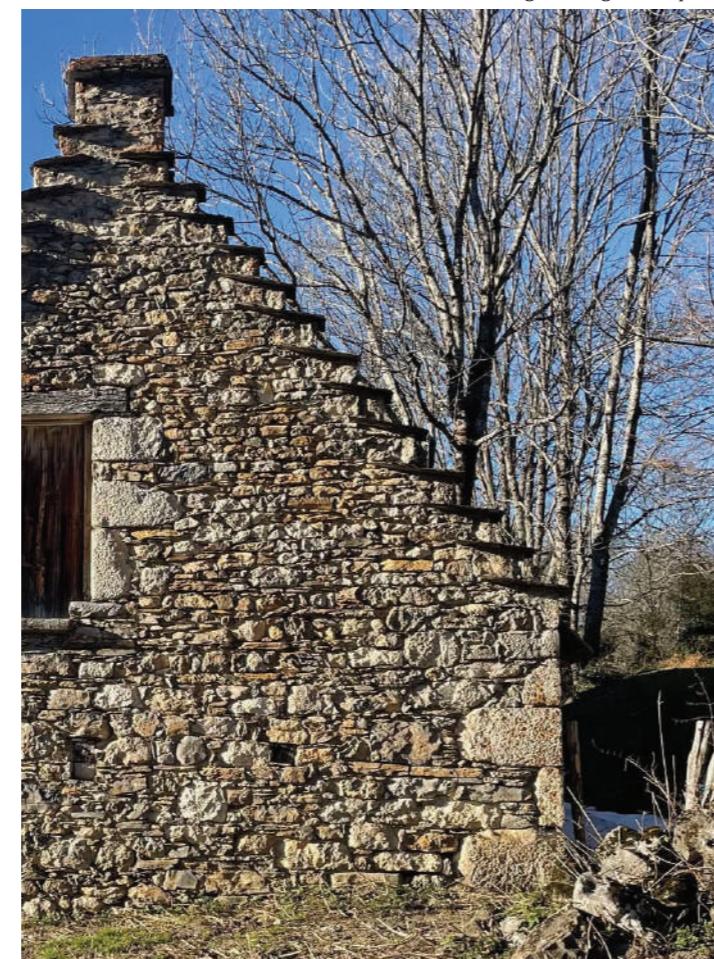


fig. 33 : Pignon en pierre

Les ouvertures

Les ouvertures sont limitées dans les murs de la grange. Elles ne répondent pas à des besoins de confort ou de plaisir, mais sont chacune liée à une fonction définie. Leurs dimensions sont donc influencées par l'usage qu'elles vont servir.

On retrouve généralement des ouvertures de grandes dimensions pour le passage des vaches dans l'étable, et une autre dans le pignon pour ranger le foin dans le fenil à l'étage, sous la toiture. Une porte pour le vacher pour accéder à son habitat est également essentielle. Les petites ouvertures servent, quant à elle, à la ventilation et à l'apport de lumière dans les différentes composantes de l'étable, pour les vaches et pour le vacher.

Ces ouvertures peuvent être de la taille moyenne d'une fenêtre, de quatre-vingt centimètres de haut sur soixante centimètres de large par exemple. Ce besoin d'aération peut aussi se matérialiser par des sortes de petites meurtrières perçant les épais murs de la grange. Lorsque la grange dispose d'un foyer, nous retrouvons automatiquement un *tire-hum*, un petit percement permettant d'évacuer la fumée de l'espace intérieur. Il n'est pas rare de retrouver des lucarnes ou des outeaux percées dans la toiture afin d'aérer le foin disposé dans le fenil.

Cette interruption créée par l'ouverture dans l'épais mur de pierre nécessite des linteaux imposants en bois ou parfois en pierre lorsque les pierres disponibles le permettent.

Ces ouvertures sont également accompagnées de menuiseries finement travaillées en bois de chêne ou de sapin.

Le plancher et la charpente

Sur le sommet des murs de pierre sont posés la charpente et le plancher du fenil. La hauteur de la charpente permet de créer l'espace du fenil qui s'étend "comme une nef sur toute la longueur de la grange."⁹

Le plancher est ainsi posé sur des solives prenant appui sur les murs, composé de planches de bois ou plus anciennement de branches non débitées.

La charpente, elle aussi en bois, consiste en un ensemble de chevrons en appuis sur une panne faîtière et deux intermédiaires. La pente importante de toiture de la vallée, comprise entre quatre-vingt et cent vingt pourcent, permet d'évacuer aisément les masses de neige qui pourraient s'y déposer.

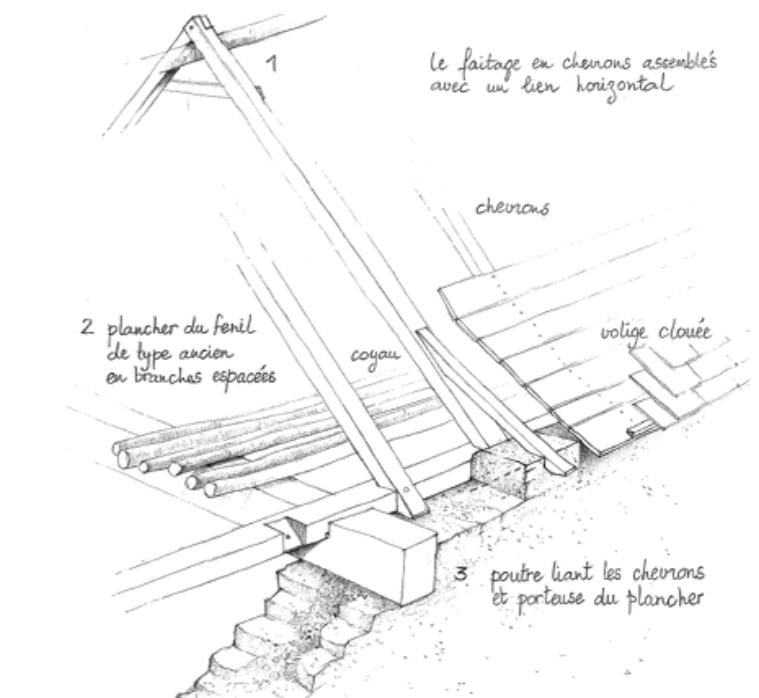


fig. 36 : Lien murs, charpente et plancher, dans CAUE 65, *Les granges foraines dans les Hautes-Pyrénées*, 2009, p. 15

⁹ CAUE des Hautes-Pyrénées, *Les granges foraines dans les Hautes-Pyrénées*, CAUE des Hautes-Pyrénées, 1999 réédité en 2009, p. 15

La couverture

Dans la vallée, les granges et les autres constructions sont caractérisées par leur couverture en chaume ou en ardoise.

Très utilisé durant l'époque moderne, la couverture de chaume était composée de paille de seigle, une céréale très produite dans la vallée. La technique usuelle consistait à nouer les gerbes de paille directement sur les liteaux. Les gerbes pouvaient également être 'cousues' sur la toiture. Les techniques font varier les aspects de la couverture de chaume parfois créant des sortes d'escaliers, d'autre fois d'aspects plus lisses car la chaume était égalisée en finition.

Sur les murs, la couverture de chaume repose sur des plaques de schistes posées sur le sommet des murs de la grange.

Quant à la couverture en ardoise, elle nécessite de clouer les différentes couches de pierres fines directement sur le voligeage.

Un élément caractéristique de la vallée, le pignon à penaus

Un élément très caractéristique de la vallée de Campan sont les pignons en escalier de leur grange. Ces éléments en escalier appelés penaus donnent une esthétique particulière aux constructions de la vallée mais pas seulement.

Les toits étant majoritairement recouvert de chaume, il était important d'en protéger les extrémités. Pour permettre cela, les murs pignons étaient dressés plus haut que le niveau extérieur de la couverture. Il était donc nécessaire de protéger ces bouts de murs exposés directement aux intempéries. Les constructeurs y déposaient donc des petites dalles de pierre formant des niveaux en escaliers. Inclinées vers l'extérieur, elles permettaient de renvoyer l'eau loin de la construction. Plus large que les murs, cela permettait également de protéger la jointure entre le mur et la couverture en paille.

La pierre qui formait le penaus appelée labasse, était une pierre plate et fine. D'une longueur de cinquante à soixante centimètres sur une largeur de quarante centimètres, elle était taillée de sorte à ne laisser apparaître qu'un carré d'une vingtaine de centimètres de côté. Sa forme rectangulaire était taillée sur le côté avec lequel la labasse allait prendre contact avec le mur afin de parfaitement épouser sa forme. Elle était posée sur une pierre unique qui formait son pied et assurait sa stabilité dans l'ouvrage.

Ce procédé constructif existe dans d'autres vallées des Pyrénées. Cependant, les toitures des granges de la vallée de Campan sont plus pentues donc plus élancées et prenant plus de hauteur. Les pignons pouvaient alors jusqu'à dix-sept à dix-huit degrés de penaus.¹⁰

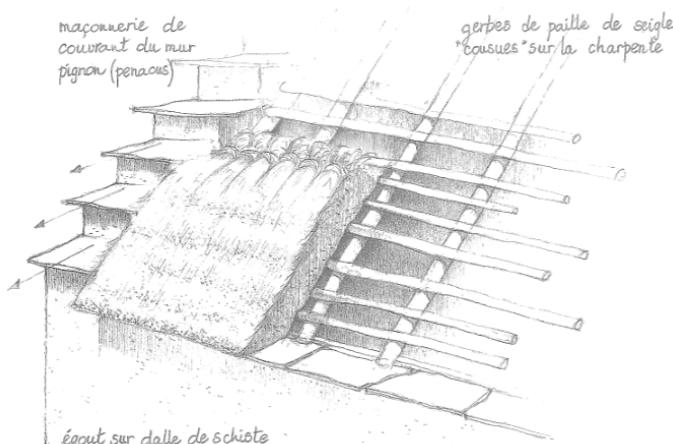


fig. 37 : Toiture de chaume, dans CAUE 65, *Les granges foraines dans les Hautes-Pyrénées*, p. 17



fig. 38 : Dans le fenil de la grange

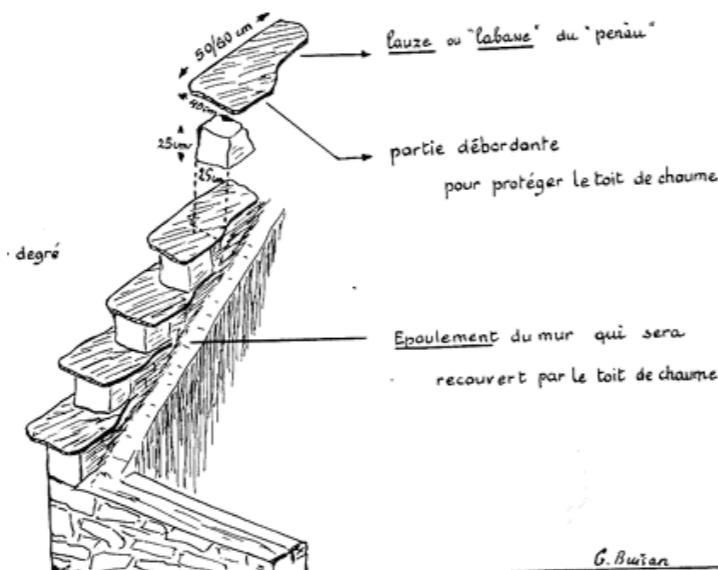


fig. 39 : Principe constructif des peaus, dans BUISAN Georges, *Hier en vallée de Campan*, Edition Cairn, 1999, p. 78

Les leytés

Un des éléments les plus emblématiques de la vallée est sûrement la présence des leytés. Ces petites niches à lait formées de gros blocs de pierre, étaient traversées par un cours d'eau permanent. Ils permettaient d'abriter et de conserver le lait au frais pendant un ou deux jours avant qu'il soit redescendu dans la vallée. La fraîcheur de l'eau permettait préalablement de faire monter la crème, indispensable pour la fabrication du beurre. Chaque cabane possédait son leyté, à l'intérieur, ou à proximité directe.

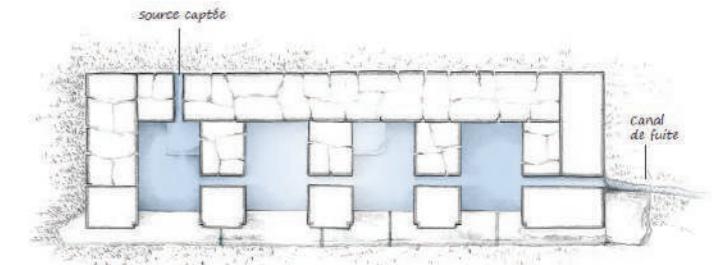
Les leytés peuvent parfois former des groupements linéaires parallèles à la pente, formant comme des petites entrées de grottes ou des chiens-assis dans la montagne.

Les leytés étaient présents en haute-montagne mais aussi un peu partout en basse-montagne et dans la vallée car il était nécessaire de garder le lait au frais partout et tout le temps. Ce dernier pouvant parfois être transporté sur des kilomètres, il était nécessaire de disposer de leytés sur différents points de l'itinéraire. Leur caractère monolithique a permis leur conservation au fil du temps dans le paysage de la vallée. Cependant, la méprise de l'entretien des réseaux hydrauliques qui avaient été mis en place font que la plupart sont aujourd'hui hors d'usage.

Les premiers leytés que l'on peut retrouver sur le chemin de la randonnée se situe parmi les granges du Mailhs. Faisant face au grange, de l'autre côté du chemin (est), ces trois leytés ont été rénové récemment et remis dans le circuit de l'eau. Nous en trouvons également des leytés "individuels" sur le même coteau, face au grange.



fig. 42 : Leyté individuel du Mailhs



Relevé d'une série de leytés - Campan, les Mailhs

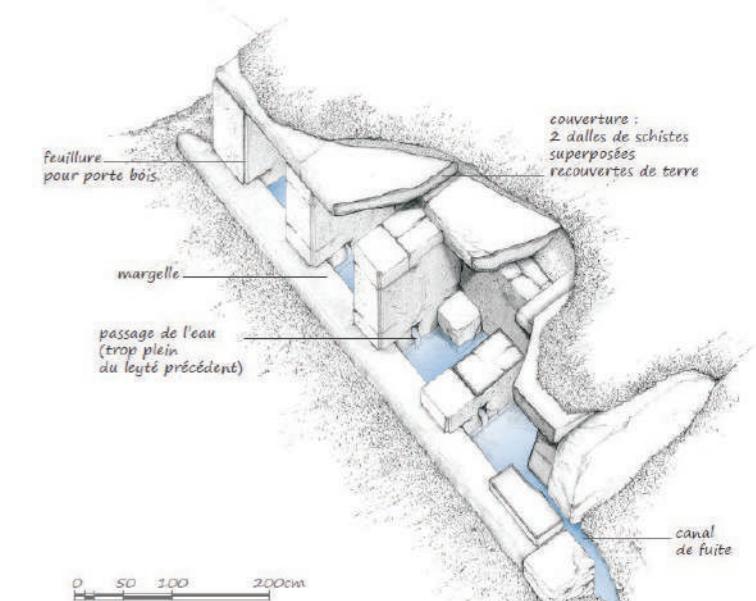
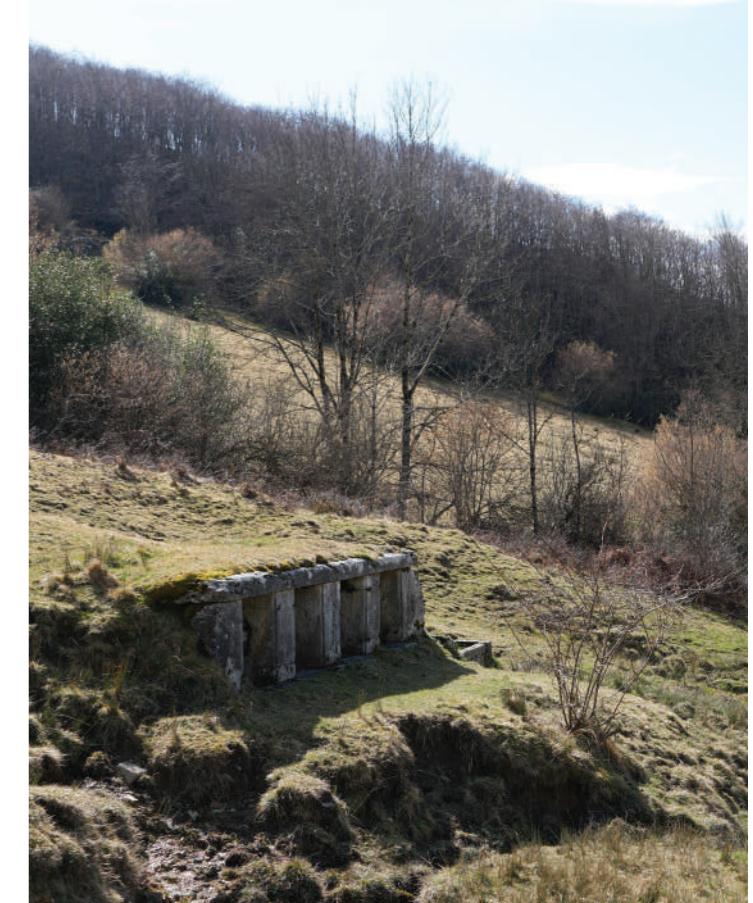


fig. 40 : Plan et axonométrie des leytés du Mailhs, CAUE 65

fig. 41 : Leytés du Mailhs



¹⁰ BUISAN Georges, *Hier en vallée de Campan*, Editions Cairn, 1999, p. 57 à 59 - 78



fig. 43 : Granges du Mailhs vues depuis les estives



fig. 44 : Plan masse, courtaou du Plaa

PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Le courtaou de Plaa, le village de cabanes pastorales

Depuis les granges du Mailhs, il reste quelques centaines de mètres pour arriver aux estives et au courtaou dissimulé à l'orée d'un petit bois, en contact direct avec les pâturages. Ici, nous pouvons ressentir le sentiment de paix et de liberté que les vachers devaient éprouver durant les belles saisons, malgré la rudesse du mode de vie. Des vues imprenables sur la chaîne de montagnes voisine offrent à ce site un cadre absolument exceptionnel.

Le courtaou de Plaa est situé à mille deux cent cinquante mètres d'altitude, au-dessus de La Séoube. Si nous nous basons sur le nombre de leytés présents au courtaou, il comportait treize cabanes pastorales. Aujourd'hui, leur état de ruine particulièrement avancé rend difficile la lecture de leur emplacement passé au sein du courtaou.

Ce lieu est encore fréquenté par l'association des Scouts et Guides de France, ainsi que par l'association les Amis du courtaou. Les deux organismes investissent le lieu durant certaines périodes de l'année et s'attachent à entretenir le site afin de le préserver. Ici, ils ne s'attachent pas à restaurer le patrimoine mais plutôt à prendre soin de la nature environnante, en élaguant les arbres, restructurant les lits des ruisseaux et en empêchant les ronces de détériorer encore plus les vestiges des cabanes. Une grange rénovée dans le courtaou leur permet de loger directement sur place.

Il est également possible pour les randonneurs de loger sur place dans un refuge. Ce bâtiment rénové de manière très vétuste offre un espace de rez-de-chaussée sur un sol meuble. Le fenil forme aujourd'hui une mezzanine dans laquelle des matelas sont disponibles.

Situées sur les terres dites collectives ou communes, les cabanes pastorales sont les formes d'habitation que l'on peut trouver le plus haut dans la montagne. Nous les trouvons entre mille quatre cents et mille huit cents mètres d'altitude, au-dessus des masses forestières les plus denses. Elles étaient le lieu de vie des pasteurs durant les belles saisons, quand ces derniers migraient dans les estives pour faire pâture les bêtes. D'apparence très rustique et simple, elles répondent à des problématiques complexes pour un mode d'habiter très élémentaire.



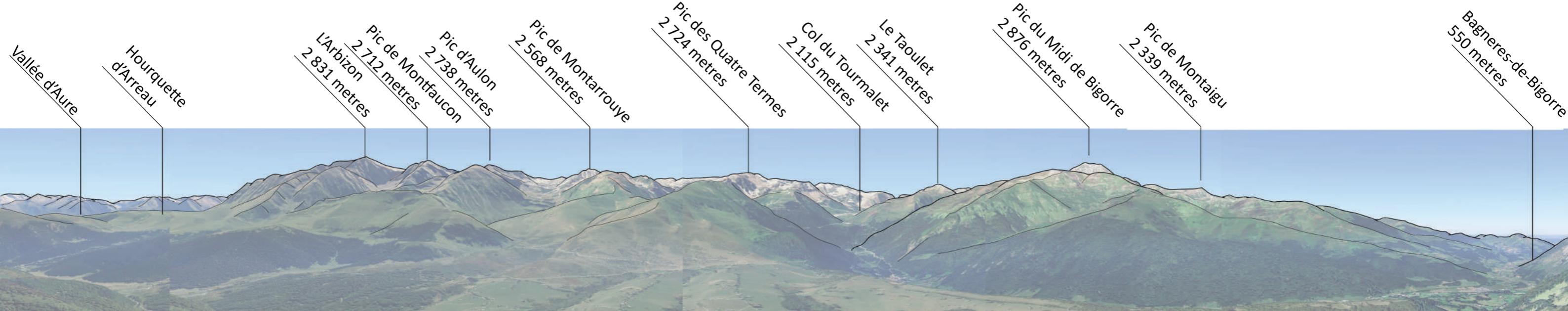
fig. 45 : Vestiges du courtaou



fig. 46 : Cabane des Scouts et refuge de randonneurs



fig. 48 : Leytés du courtaou de Plaa



PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Des réseaux de cabanes

Tout d'abord, il est rare de trouver une cabane isolée dans la montagne. Elles appartiennent toutes à ce qu'on appelle un courtaou. Un courtaou est une sorte de petit village, formant un réseau de cabanes pastorales. Aujourd'hui, on peut trouver des courtaous partout, sur les chemins de randonnées, dans des lieux plus ou moins accessibles et commodes. Il en existe vingt-sept au total dans la vallée de Campan.²¹ Même si leur présence peut surprendre, le choix du lieu de leur implantation n'a rien d'hasardeux. Il était indispensable que le courtaou se trouve en centre d'une réserve importante de ressources herbagères pour que les bêtes puissent pâturer autour librement et manger à leur faim tout au long de la saison estivale. Implantés dans les paysages d'estives dégagés, ils devaient permettre aux pasteurs d'avoir un œil attentif sur leurs bêtes tout le long du jour.

Le second point important était la proximité avec l'eau. Les courtaous sont ainsi régulièrement traversés par un ruisseau ou à proximité directe d'un point d'eau. D'autres raisons comme la protection aux vents, l'exposition au soleil, etc. pouvaient influencer l'implantation des regroupements de cabanes.

Les courtaous n'étaient accessible qu'à pied ou à dos de bêtes, et étaient généralement situés à deux ou trois heures de marche de la résidence familiale valléenne.

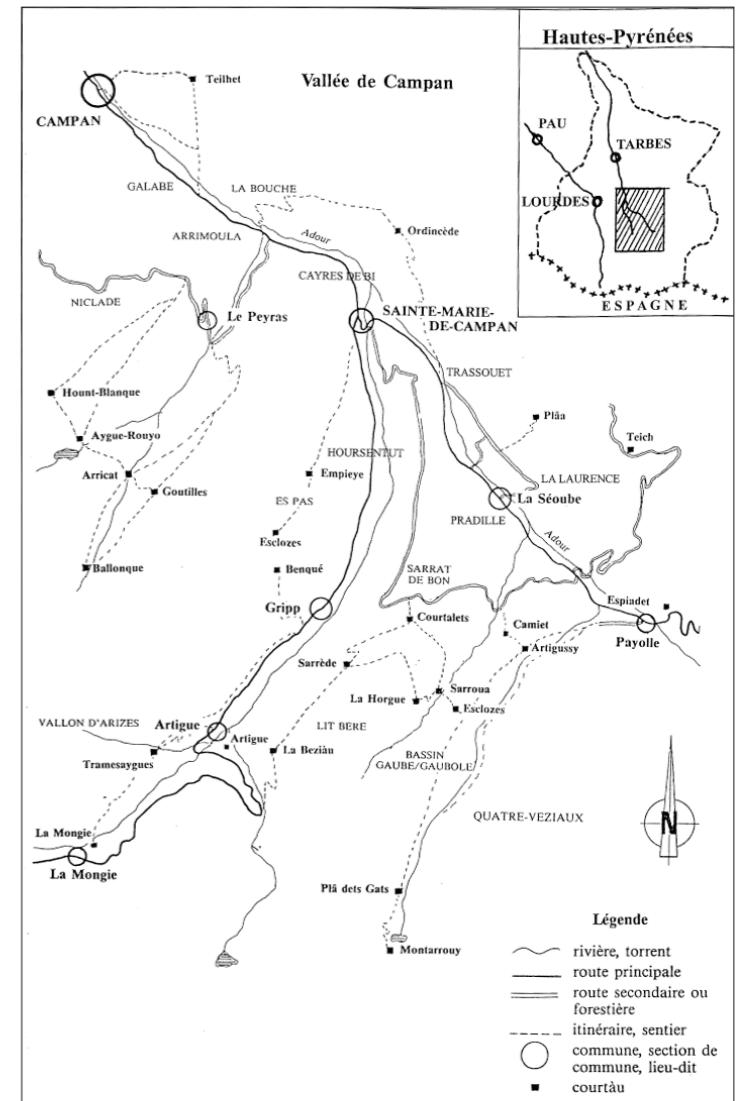


fig. 47 : Carte de la vallée de Campan et situation des courtaous, in BUISAN Georges, Hier en vallée de Campan, Edition Cairn, 1999, p. 10

fig. 49 : Panoramique, vue des montagnes depuis le courtaou

PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Une cabane, mais pas seulement

La cabane ne suffisait pas à combler tous les usages du pâtre durant les estives. Elle était accompagnée d'autres constructions attenantes, formant un tout, généralement sur un plan carré, permettant au pasteur d'exercer son activité dans les meilleures conditions. Parfois, le lieu de vie, la cabane, peut être éloignée de l'ensemble construit pour l'exercice de l'activité, comme au courtaou de la Lit par exemple.

La cabane ou *cabano*¹¹

Refuge du vacher ou du berger, c'est une construction rudimentaire sur un plan carré ou rectangulaire ne dépassant pas trois mètres de long. La plupart du temps de plain-pied, elle peut cependant parfois avoir un étage pour stocker le foin ou la paille. La construction de la cabane est plus soignée comparée aux équipements attenants. La largeur importante des murs de pierre sèche qui la composent permet d'habiter le mur en creusant ou en épaisissant l'ouvrage à des endroits stratégiques. Par exemple, à l'extérieur de la cabane, à côté de la porte d'entrée, on pouvait trouver un petit renforcement couvert, permettant au pasteur de s'asseoir en surveillant ses bêtes. Plusieurs niches à l'intérieur de la cabane permettaient au vacher d'habiter le lieu. Une à même le sol, traversée par un courant d'eau, permettait d'y disposer le lait pour le garder au frais.

En face de l'entrée de la cabane, un rebord bâti permet au vacher d'y disposer sa couchette. Le foyer se fait à même le sol. Une petite percée dans le pignon en pierre sèche appelée tire-hum permet d'évacuer la fumée.



fig. 50 : Cabane pastorale réhabilitée des Esclozes



fig. 51 : Entrée et niche intérieure cabane pastorale, la Lit



fig. 52 : Barguerot entourant l'ensemble pastoral, Esclozes



fig. 53 : Appentis-abri, Esclozes

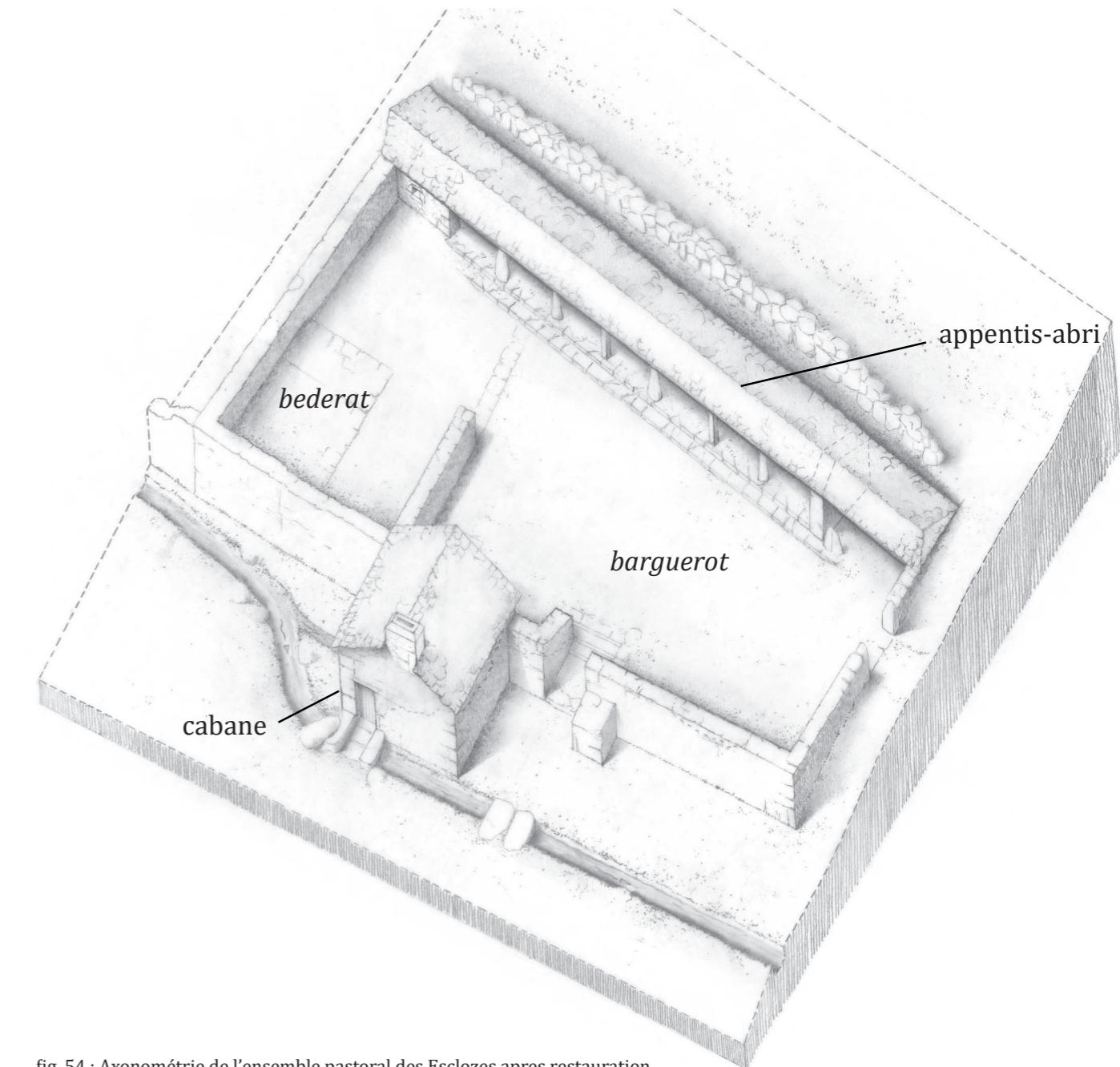


fig. 54 : Axonométrie de l'ensemble pastoral des Esclozes après restauration



fig. 55 : Ensemble pastoral des Esclozes

Un appentis-abri, pour la traite des vaches

Longeant le mur d'enceinte, cette construction plus longue que large permettait à la fois d'abriter les vaches mais aussi de les traire à l'abri des intempéries. Généralement de deux mètres de large, l'appentis pouvait aller jusqu'à dix mètres de long. Clos sur un côté par le barguerot, le côté opposé restait ouvert et était segmenté de poteaux en bois ou en bloc monolithique permettant de supporter la charpente.

¹¹ BUISAN Georges, *Des cabanes et des hommes*, Editions Cairn, 1991, p. 53

¹² *Ibid.*, p. 57

Le *bederat* ou *tierrat*¹³, un abri pour les veaux

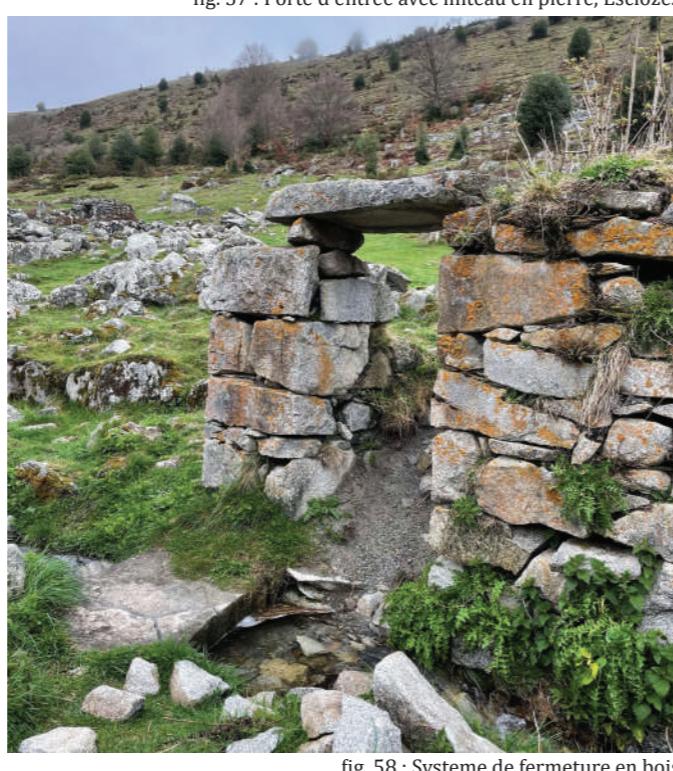
De dimensions égales à la cabane, cet abri permettait de garder les veaux avant leur sevrage. Comme pour l'appentis, le sol était dallé et disposé d'une rigole à purin. Le bederat pouvait posséder un percement qui permettait l'aération. Il s'ouvrait sur le parc ou en direction de l'appentis pour permettre aux veaux de rejoindre rapidement leur mère.

Les méthodes de construction : murs, charpente, couverture

Les murs des cabanes et de tous les équipements attenants étaient construits exclusivement en pierre sèche. Les pasteurs utilisaient directement les matériaux présents sur place, des chutes de pierre résultant de l'érosion. Comme nous avons pu le voir dans l'introduction, l'art de la construction en pierre sèche est un savoir-faire universel qui varie peu que ce soit dans le temps ou dans l'espace. Le bâtsisseur utilisait donc la force de gravité, disposait les pierres entre elles de manière à créer un ensemble solide et stable, en utilisant ses sens. Il s'adaptait en fonction des pierres qu'il pouvait trouver sur place, leur taille, leur forme mais aussi leur nature.

Les murs des courtaous étaient posés à même le sol. Le pied du mur est généralement d'une largeur de quatre-vingt centimètres minimum, afin d'asseoir le mur sur le sol. Le pasteur érigeait le mur, disposant pierre après pierre, en prenant soin de donner un bel aspect aux faces intérieure et extérieure du mur. L'idéal pour les pasteurs étaient de régulièrement disposer des pierres en boutisse afin de garder une épaisseur constante. Ces pierres dont la longueur correspondait à la largeur de l'ouvrage fonctionnaient comme des repères afin que le mur ne prenne pas de ventre.¹⁴ Construit avec soin, le mur construit en pierre sèche pouvait ainsi atteindre deux mètres de hauteur, ce qui est amplement suffisant pour une cabane pastorale et l'usage qu'en faisait le pasteur.

La cabane du pasteur ne possède pas d'ouverture vers l'extérieur, à l'exception de la porte d'entrée et du tire-hum permettant d'évacuer la fumée. Ces uniques percées ont des dimensions très rudimentaire : un mètre soixante de haut sur soixante-dix centimètres de large pour la porte d'entrée¹⁵ et un rectangle de quinze centimètres sur vingt-cinq centimètres pour le tire-hum.¹⁶ La création d'un objet fenêtre dans la montagne était inconcevable. Une ouverture supplémentaire semble superflue lorsque le rôle de la cabane est de protéger le pasteur des intempéries. De plus, passant la plupart de son temps à l'extérieur, le vacher pouvait profiter des



vues sur la montagne en permanence.

Surplombée d'un linteau en bois ou en pierre, la porte d'entrée était un réel sujet. En bois, elle présentait parfois un système de fermeture et de serrure, elles aussi en bois. Des systèmes de crochet ou de crémaillère permettaient au pasteur de quitter sa cabane l'esprit tranquille. Malheureusement, on retrouve aujourd'hui peu de ces objets pour qui le temps a fait son effet.

Les charpentes et couvertures

Les charpentes étaient construites avec le bois que l'on pouvait trouver sur place. La portée étant généralement faible, la charpente se composait d'une poutre faîtière et de deux sablières appuyées directement sur les murs pignons. Les poutres étaient surplombées par des chevrons sur lesquelles le bâtsisseur disposerait directement la couverture.

Les appentis qui pouvaient parfois atteindre dix mètres de long demandaient une faîtière bien plus importante. Nous pouvons trouver encore debout, des grumes de trente centimètres de diamètre environ qui permettaient de soutenir l'entièreté de la charpente. Comme pour la cabane du vacher, deux sablières venaient reprendre les charges, une sur le mur d'enceinte et une autre sur des appuis ponctuels en bois ou sur des blocs en granite monolithique. Cette mise en œuvre peut renvoyer à la figure du péristyle que Ramond notifie dans ses *Carnets pyrénéens*. Il nous parle de l'enceinte de la cabane comme "une cour, autour de laquelle règne un péristyle rustique couvert d'un toit de gazon."¹⁷ La charpente venait ainsi, d'un pignon à l'autre de l'appentis ou de la cabane, supporter une couverture en plaque de gazon ou en lauze.

Après la mise en place des murs de façon minutieuse, l'installation des plaques de lauzes sur la charpente apparaît comme la partie la plus délicate de l'ouvrage. N'étant pas fixées aux chevrons, les lauzes, comme les pierres qui composent le mur, ont besoin d'exercer la bonne pression les unes sur les autres pour se retenir entre elles. L'inclinaison de la toiture d'environ trente degrés permet aux lauzes de ne pas glisser, mais aussi d'évacuer les eaux de pluie de manière efficace. Lorsque les lauzes disponibles sur place étaient de trop petites dimensions, on pouvait associer ces pierres fines avec de la terre. La couche de pierre était recouverte d'une plaque de gazon afin de la stabiliser.

Nous retrouvons parfois, lorsque le chemin vers les cabanes était relativement simple, l'apport de paille ou d'ardoise pour la toiture. Représentatif des modes de construction de la vallée, les pasteurs possédaient le savoir-faire nécessaire à leur mise en œuvre comme matériaux de couverture. En effet, nous avons vu que la toiture en chaume composait tout un art dans la vallée. On peut encore aujourd'hui y trouver des granges aux couvertures en chaume. Quant à l'ardoise, elle reste à ce jour l'unique matériau autorisé en toiture par le PLUi de la commune.

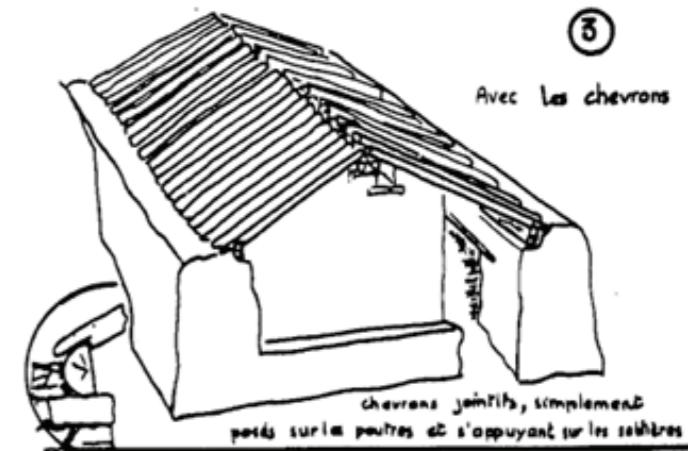
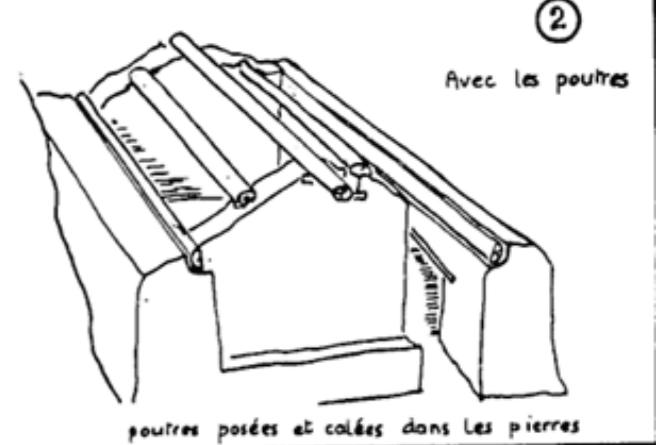
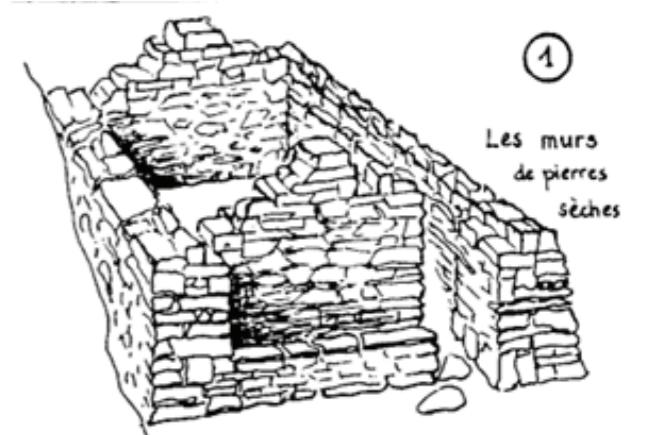


fig. 59 : Etapes de la construction d'une cabane, dans BUISAN Georges, *Des cabanes et des hommes*, Edition Cairn, 1991, p. 78

PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

La vie au *courtaou*

En plus d'être un 'centre' de l'activité agro-pastorale et de dur labeur pour les pâtres, les courtaous étaient aussi des lieux de vie marqués par une sensation de grande liberté. Le pâtre était uniquement contraint par ses tâches quotidiennes, rudes mais qui ne duraient pas toute la journée. Bien entendu, le confort n'était pas le mot-clé de son séjour estival. Cependant, sa vie dans la vallée, dans une maison familiale rustique et que le pâtre devait partager avec ses pairs n'était pas d'un confort extraordinaire non plus. Au moins dans la montagne, seul avec ses bêtes et quelques voisins, il jouissait d'une certaine liberté. Les pâtres, hommes et femmes, étant une population jeune, il n'était pas rare que les courtaous se transforment régulièrement également en lieu de fête. Les courtaous n'étant pas si éloignés que ça les uns des autres, et de la vallée, il était fréquent que les jeunes s'y retrouvent pour festoyer.

¹³ BUISAN Georges, *Des cabanes et des hommes*, Editions Cairn, 1991, p. 55

¹⁴ *Ibid.*, p. 69

¹⁵ *Ibid.*, p. 73

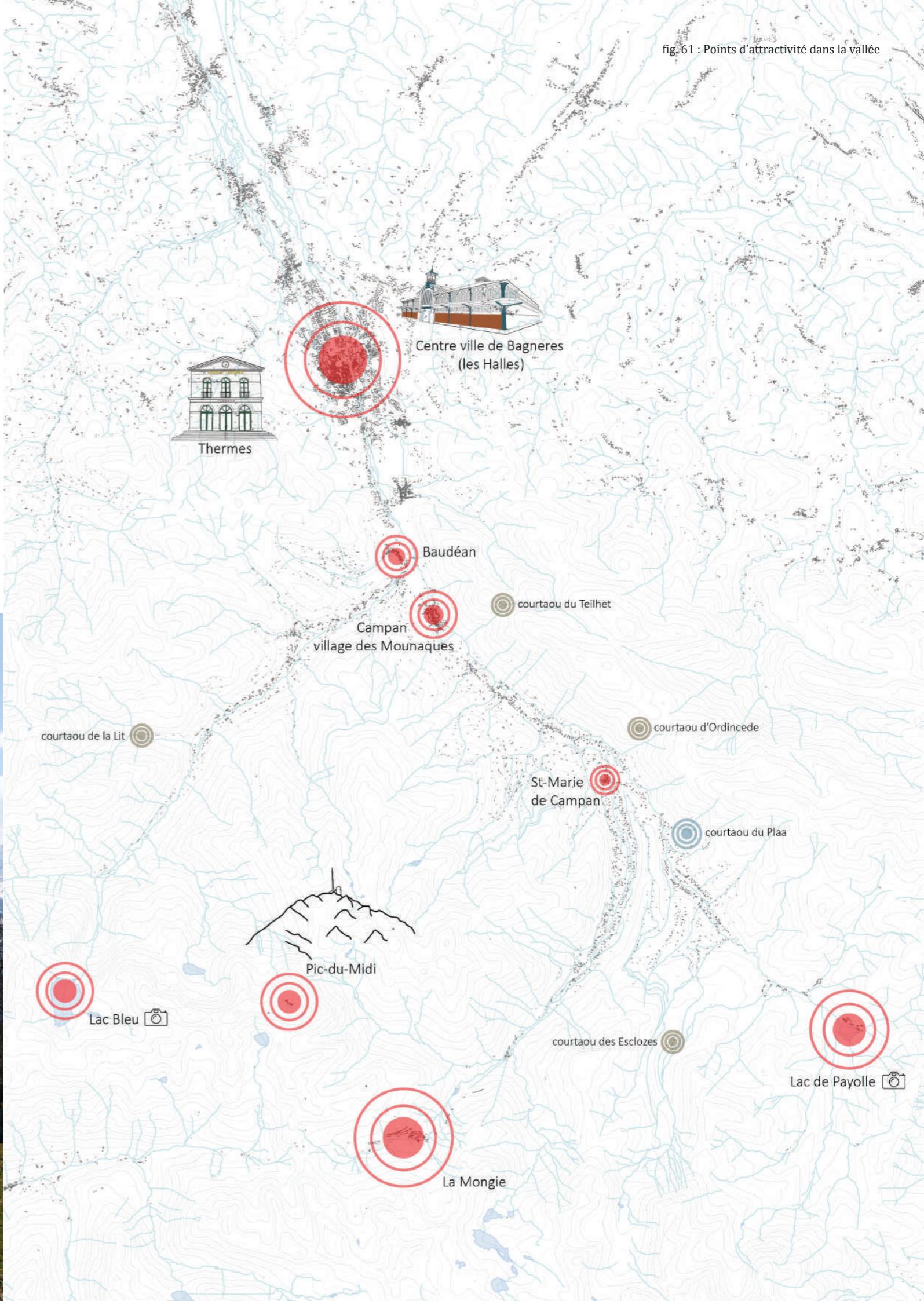
¹⁶ *Ibid.*, p. 73

¹⁷ *Ibid.*, p. 57

fig. 60 : Vue de l'Arbizon enheigé au-dessus du courtaou de Plaa



fig. 61 : Points d'attractivité dans la vallée



PROBLEMATIQUE

Alors que la vallée de Campan va toucher son expansion maximale dans les années 1820, elle va également connaître rapidement sa chute démographique à partir de 1830. En 1820, Campan était la troisième plus grande ville des Pyrénées avec quatre-mille-trois-cent-vingt-neuf habitants dans sa vallée.¹⁸

A cette même période, l'activité agro-pastorale était également à son paroxysme.

Le cadastre de 1825 nous indique la présence de deux cent soixante-dix cabanes pastorales, et autant d'éleveurs, réparties dans vingt-sept courtaous dans l'entièreté de la vallée.¹⁹

Un dénombrement précis réalisé en 1866, nous indique la place que pouvait prendre l'agriculture parmi les différentes activités dans la vallée durant le XIXe siècle. Alors que Campan comptait trois mille cinq cent soixante-seize habitants à cette période, deux mille sept cent trois étaient agriculteurs. La même année, on comptait trois mille cent cinquante-huit bovins et onze mille huit cent soixante-dix-neuf ovins dans la vallée.²⁰

La décroissance démographique et le passage à l'époque moderne a lentement provoqué l'adaptation de la communauté indépendante de la vallée, à des politiques globales nationales, qui se confrontaient à leur réalité existentielle.

Avec l'émergence de nouvelles activités en dépit de l'agro-pastoralisme, les architectures vernaculaires ont peu à peu été abandonnées. Alors que les granges foraines se sont adaptées aux usages modernes, les autres constructions agro-pastorales, notamment les cabanes pastorales, ont peu à peu été menacées. Les pasteurs n'étant plus là pour assurer leur entretien annuel, les conditions naturelles et l'épreuve du temps ont eu raison de leurs murs de pierre sèche et de leur charpente en bois. Avec elle, c'est tout un savoir-faire de la construction vernaculaire qui s'est éteint. Aujourd'hui, la majorité sont en état de ruines ou complètement disparues. Les réseaux de chemins, de murs et murets sont également à peine perçus dans les paysages contemporains.

De plus, l'équilibre qui s'était créé depuis des siècles entre l'Homme et la Nature a été complètement bouleversé. L'entretien des milieux, des chemins pastoraux, des terrasses agricoles, etc. n'étant plus assuré, les paysages se modifient petit à petit. La végétalisation par étage qui caractérisait ces territoires tend à s'unifier au fur et à mesure du temps.

Les nouveaux usages creusent davantage ce phénomène. D'une part, alors que le pâtre avait développé un dialogue avec son milieu afin d'en exploiter les ressources de manière respectueuse, l'agriculture s'industrialise et s'intensifie, modifiant davantage le paysage. Le bâtiment vernaculaire n'étant plus adapté, il est délaissé au profit de nouveaux bâtiments industriels.

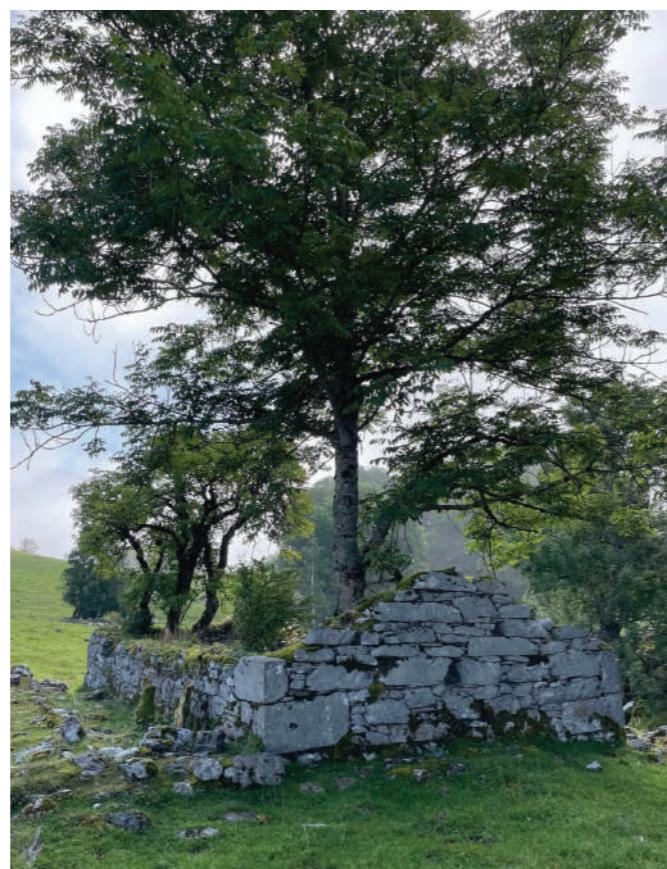


fig. 61 : Ruine d'une cabane pastorale, courtaou de Plaa

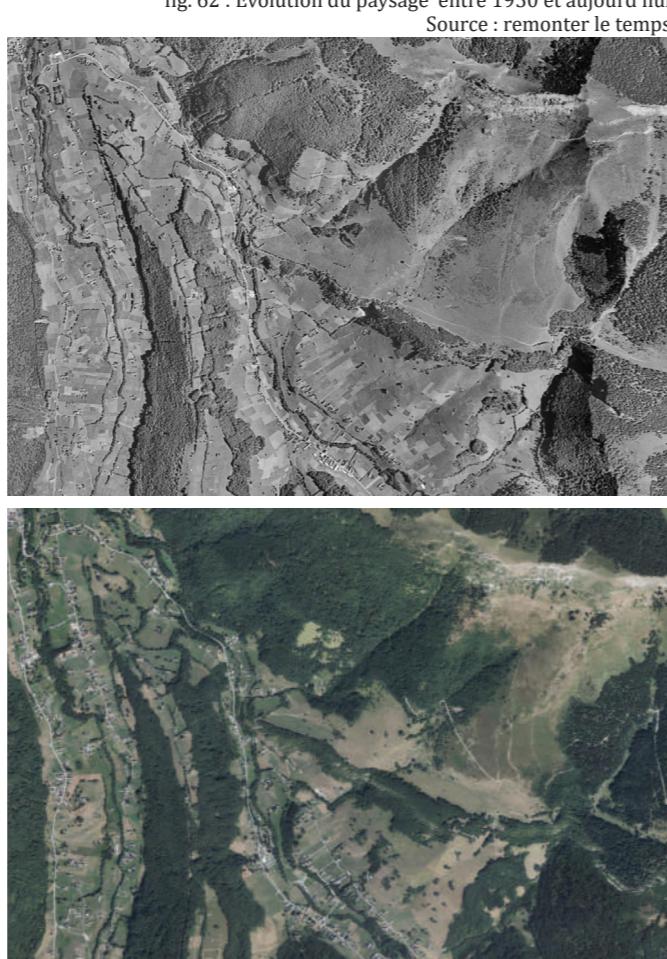


fig. 62 : Evolution du paysage entre 1950 et aujourd'hui
Source : remonter le temps

PROBLEMATIQUE

D'autre part, le tourisme prend une place de plus en plus importante. En effet, le tourisme et le thermalisme figurent aujourd'hui comme les activités économiques majeures de la vallée.²¹ Si la fréquentation est accrue durant les basses saisons avec les activités de sports d'hiver qu'offre le Grand Tourmalet (500 000 forfaits de ski vendus par saison hivernale²²), le nombre de touristes est également important durant la période estivale. Le tourisme de montagne et les circuits de randonnées attirent de plus en plus le public. Des lieux spécifiques figurent également sur des publications sur les réseaux sociaux et deviennent victimes de leur succès. Une nouvelle demande d'hébergement pousse donc à la construction de nouveaux bâtiments et la surfréquentation des milieux érode davantage le paysage. De plus, la multiplication des usages dans l'espace de la vallée peut s'avérer incompatible et générer des conflits d'intérêts. C'est par exemple le cas du Lac de Payolle. Ce lieu est devenu viral sur Instagram. Surnommé "Le petit Canada", sa fréquentation est devenue telle que le chemin qui entoure ce lac devient boueux et quasi impraticable durant les périodes de vacances. De plus, demeurant une zone pastorale, le non-respect des règles par certains touristes provoque la multiplication d'accidents chaque année.

Il est donc important de gérer les différentes activités qui se développent sur le territoire. Permettre à chacune d'exister en concomitance en développant des infrastructures adaptées et des règles afin que chacune puisse évoluer sereinement. L'aménagement du territoire peut permettre cela. De la même manière, l'équilibre entre homme et nature, que l'activité agro-pastorale avait mis en place depuis des siècles, doit trouver une nouvelle place dans les enjeux contemporains.

Il est donc nécessaire de sensibiliser le public à ce patrimoine architectural et paysager. Ces ruines sont le reflet d'un mode de vie passé unique, qui a composé avec le paysage et les ressources disponibles. C'est la mémoire d'une activité particulière liée à des savoir-faire complexes.

En apprendre les complexités pourrait permettre, dans un premier temps, de protéger ces vestiges, mais aussi de réapprendre à vivre davantage comme nos ancêtres pouvaient le faire. La réutilisation des techniques vernaculaires et locales, et la préservation des architectures existantes dans la vallée et les estives figurent comme un moyen de répondre aux problématiques contemporaines.

La réhabilitation partielle ou totale du patrimoine architectural pourrait, par exemple, permettre de réintroduire la filière de la construction en pierre sèche dans la vallée, ou celle des toits de chaume.

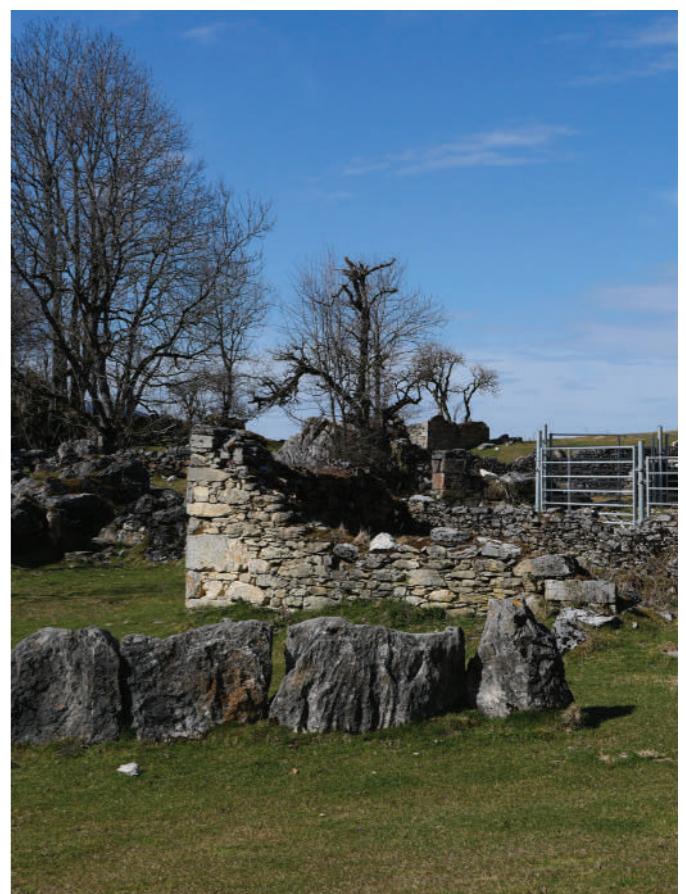


fig. 63 : Ruines, courtaou de Plaa

Comment sensibiliser la population à un patrimoine agro-pastoral architectural et paysager par le biais d'un projet territorial ?

En quoi la réhabilitation d'un parcours peut permettre de créer un nouvel équilibre au sein de la vallée ?

¹⁸ BUISAN Georges, *Hier en vallée de Campan*, Editions Cairn, 1999, p. 193

¹⁹ *Ibid.*, p. 193 à 198

²⁰ *Ibid.*, p. 203

²¹ Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, Elaboration du SCOT de la Haute-Bigorre LIVRET 1 Diagnostic socio-économique, 2021, p.40

²² *Ibid.*

STRATEGIE DE PROJET

Il s'agit donc, par le biais du projet, de mettre en valeur le patrimoine évoqué, présent tout le long de la randonnée. Cela concerne à la fois le patrimoine architectural (les granges, les cabanes, les leytés, les aménagements construits en pierre sèche, etc.), mais aussi le patrimoine paysager. La démonstration de cet environnement et des architectures qui sont venues y prendre place permettra, dans un premier temps, de souligner leur importance patrimoniale, leur valeur en tant que témoin de l'histoire de la vallée.

Ce n'est pas seulement montrer un objet dans un paysage, comme c'est le cas au courtage des Esclozes dans lequel une des cabanes a été réhabilitée à l'identique afin de rendre compte du mode de vie du pâtre. C'est comprendre la correspondance entre nature et architecture, comment les anciens se sont adaptés à leur cadre de vie et ont adapté leur activité à ce dernier.

Cette démonstration permettra ainsi de sensibiliser le public (habitants de la vallée ou touristes) à ce patrimoine. En espérant que cette valorisation permettra d'encourager sa conservation dans le paysage de la vallée.

Une des premières volontés du projet serait de reconstituer les trois points d'étapes de la vie du pâtre dans la vallée. Si aujourd'hui, les granges du Mailhs et le courtaou de Plaa sont toujours présents sur le chemin et reconstituent les deux derniers points de ces étapes, il n'existe pas d'élément constituant le premier point : la "maison familiale".

Si le quartier des Estupas était sûrement l'écrin des maisons familiales lors de l'ère pastorale, aujourd'hui, ce quartier recherche la tranquillité en empêchant son accès aux véhicules à moteur non autorisés. De plus, toutes les maisons sont aujourd'hui occupées. Aucune ne pourrait donc faire l'objet d'une requalification.

L'idée d'une construction neuve reconstituant ce premier point d'étape est apparue alors comme un premier élément de la stratégie de projet.

Tout d'abord, l'implantation de cette "maison" sur un emplacement choisi permettrait de créer un "signal" en creux de vallée, longeant la route principale afin de signifier le début de la randonnée. Constituant une nouvelle "rotule", ce nouveau bâtiment permettrait la création de nouveaux chemins afin de relier le quartier des Estupas au bourg de la Séoube et réciproquement, lier de nouveaux les quartiers de la Séoube à la randonnée. Si ces nouvelles circulations piétonnes permettront aux touristes un meilleur accès, elles arrangeraient également les éleveurs de la vallée qui voudraient accéder aux estives avec leurs bêtes. Ce nouvel élément viendrait par ses formes, matériaux, etc. réintroduire la figure de la maison traditionnelle bigourdane dans un lieu où cette architecture s'est perdue au fil des nouvelles constructions.

Finalement, cette "maison" ne constituerait plus le repère de la famille mais un écomusée de l'agro-pastoralisme, dans lequel il serait possible de se sensibiliser au sujet avant d'entreprendre la randonnée par exemple.

Ce lieu offrira des espaces d'expositions intérieurs dans lesquels pourront figurer panneaux explicatifs, objets, cartes postales, etc. mais aussi extérieurs dans la cour, où pourront se tenir des workshops. Pourvu également d'un café/buvette et de commodités, il permettra aux visiteurs de se restaurer avant ou après leur périple. Ces espaces profiteront non pas seulement aux touristes mais aussi aux habitants de la Séoube ou de la vallée. L'espace de la cour pouvant devenir un lieu d'événements ou de rencontres.

STRATEGIE DE PROJET

La randonnée existante, malgré sa richesse, souligne aujourd'hui peu les éléments qui la composent. Aussi, ses chemins, lorsqu'ils existaient, sont dans un état de ruine particulièrement avancé.

Le projet à l'échelle du territoire aurait pour but de reconstituer et réhabiliter les chemins existants afin d'en faire ressortir les éléments constituants : les murets de pierre sèche, les calades, etc. Se serait également un moyen d'en assurer la préservation dans le temps avant qu'ils ne disparaissent complètement.

Il serait également nécessaire, afin de contenir et guider le public, de créer des nouveaux chemins pour desservir l'entièreté de la randonnée. En effet, si aujourd'hui le parcours mène aisément jusqu'aux granges du Mailhs, les chemins pour se rendre au courtaou ne sont pas toujours définis. Le visiteur déambule donc au milieu des estives afin d'y parvenir. Le passage répété sur des chemins improvisés pourrait ainsi détériorer le paysage au fur et à mesure du temps.

Finalement, des "événements" seraient dressés le long de la randonnée. Situés à des endroits majeurs, ils permettront de rendre compte des éléments du paysage ou marqueront les composantes architecturales du périple. Une signalétique complémentaire pourra également être mise en place à la fois pour guider et informer le visiteur sur le chemin à prendre ou sur ce qu'il est invité à observer.

Ce projet à différentes échelles permettrait ainsi la découverte de la randonnée et de ces éléments dans une perspective de conservation de l'architecture et du cadre paysager.

Ce serait également un moyen d'offrir aux touristes, mais aussi aux habitants de la vallée, aux agriculteurs et éleveurs, aux occupants saisonniers (scouts) de profiter de lieux et d'espaces associant récréation et fonction.

Du point de vue de l'attractivité touristique, il serait important de mieux répartir les 'spots' touristiques afin de limiter l'érosion du paysage de montagne. Si chaque commune après Bagnères-de-Bigorre présentent des pôles attractifs, La Séoube ne possède plus aucun commerce permanent ou infrastructure afin d'attirer le public. Le projet proposé permettrait donc de donner à La Séoube son point d'intérêt, et peut-être par la même occasion de relancer l'attractivité de son centre bourg. La multiplication des lieux d'attractivité permettra ainsi de répartir les fréquentations touristiques le long de la vallée. A terme, l'intérêt de tour-bus pour la ville de Campan deviendra supposément un sujet et permettra de réduire l'utilisation de la voiture individuelle pour se rendre sur ces spots.

Créer des lieux comme celui que le projet propose a pour but de proposer un aménagement et un parcours balisé afin de réduire les effets que pourrait avoir le tourisme de masse.

C'est aussi une manière de remettre en valeur les richesses que notre territoire national a à offrir, afin de favoriser le tourisme au sein même de nos frontières.

Le patrimoine construit en pierre sèche fait partie d'une des richesses de notre pays et il est important de le préserver et de le mettre en avant.

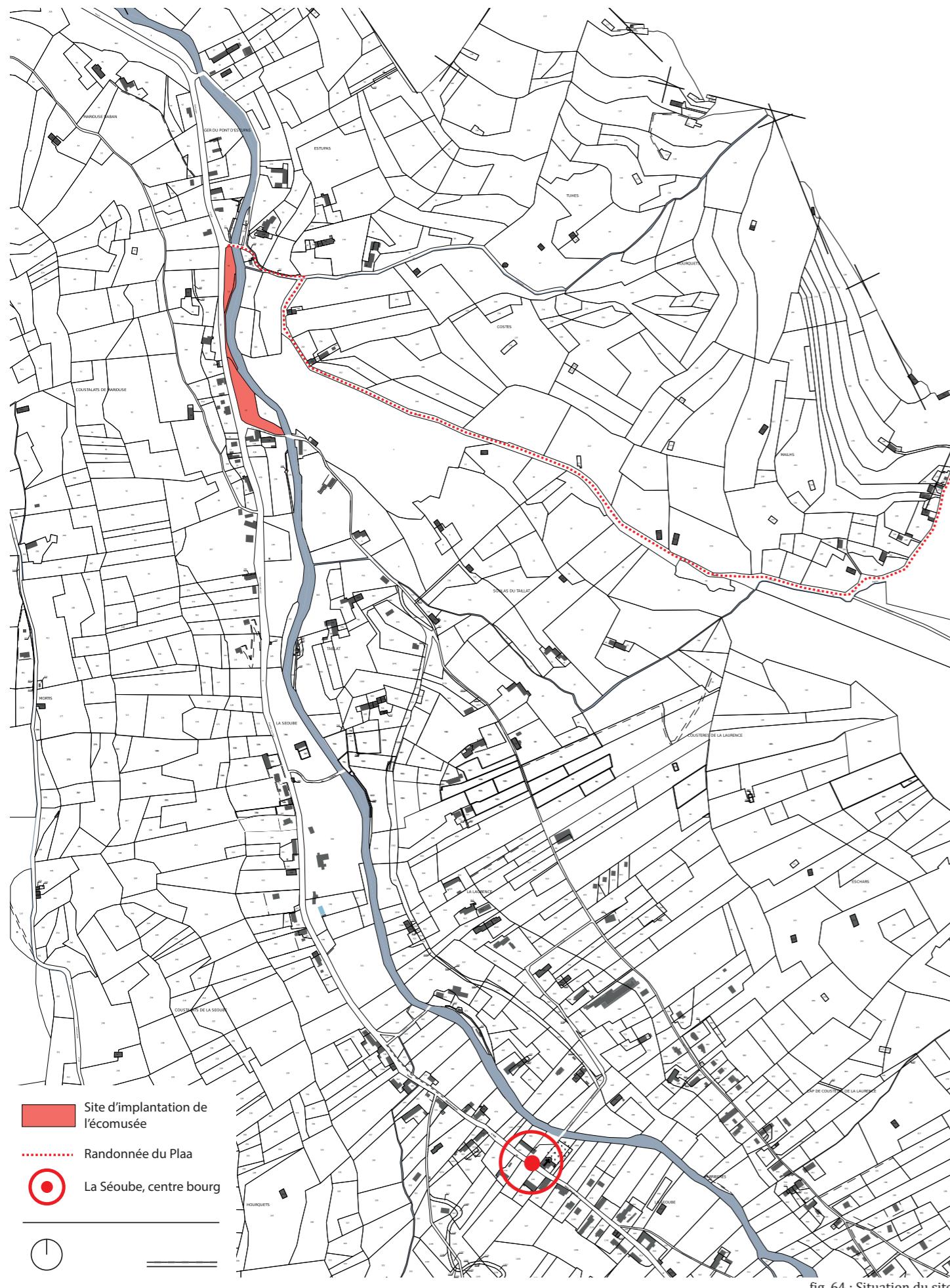
L'utilisation systématique des mêmes matériaux que pouvaient utiliser le pâtre pour la construction de ses infrastructures agro-pastorales, pourrait permettre de réintroduire des savoir-faire dans la vallée. La technique de la construction en pierre sèche ayant totalement disparue, le projet impliquerait l'intervention de professionnels pour la réhabilitation des chemins par exemple. Ce serait donc un moyen de valoriser les techniques traditionnelles sur le territoire.

D'un point de vue territorial, ce projet par l'utilisation de matériaux vernaculaires et la revalorisation d'un mode de vie passé plus en accord avec l'environnement permettrait peut-être de réintroduire des modes d'habiter, de construire, d'occuper un territoire, plus respectueux dans le contexte de réchauffement climatique que nous traversons.

Finalement, c'est une manière de montrer comment l'architecture vernaculaire n'est pas un concept déshuet et qu'elle peut être en accord avec nos enjeux contemporains.

C'est montrer comment il était possible de vivre avant dans les montagnes, et comment ce mode de vie pourrait aujourd'hui, permettre de vivre autrement.

CHOIX DU SITE



CHOIX DU SITE

Le site choisi pour l'implantation de l'écomusée se trouve dans le fond de la vallée, le long de la départementale. Il s'agit de la parcelle 14, que l'on peut voir sur le document ci-dessous. Cette parcelle vient en lien avec la parcelle 12, qui est aujourd'hui une propriété de la commune. Cette parcelle ouverte enherbée est le parking de la randonnée. La qualification du parking qui n'a aujourd'hui fait l'objet d'aucun aménagement spécifique représente un enjeu. Son sol pourrait rapidement s'éroder avec le passage répété des véhicules.

L'implantation de l'écomusée a cet endroit permettra de réimplanter la forme, les techniques et les matériaux traditionnels dans une partie du bourg où les constructions contemporaines ont dénaturé la maison traditionnelle bigourdane. Sa position le long de la route principale permet de créer cet élément signal pour signifier le départ de la randonnée.

Finalement, la mise en place d'une voie de circulation piétonne sur la bande enherbée, le long de la départementale semble nécessaire, afin de faciliter les flux. En liant les parcelles 12 (parking), 13 (cheminement) et 14 (écomusée), il est question de créer un lien entre le quartier des Estupas au nord, et le bourg de La Séoube au sud.

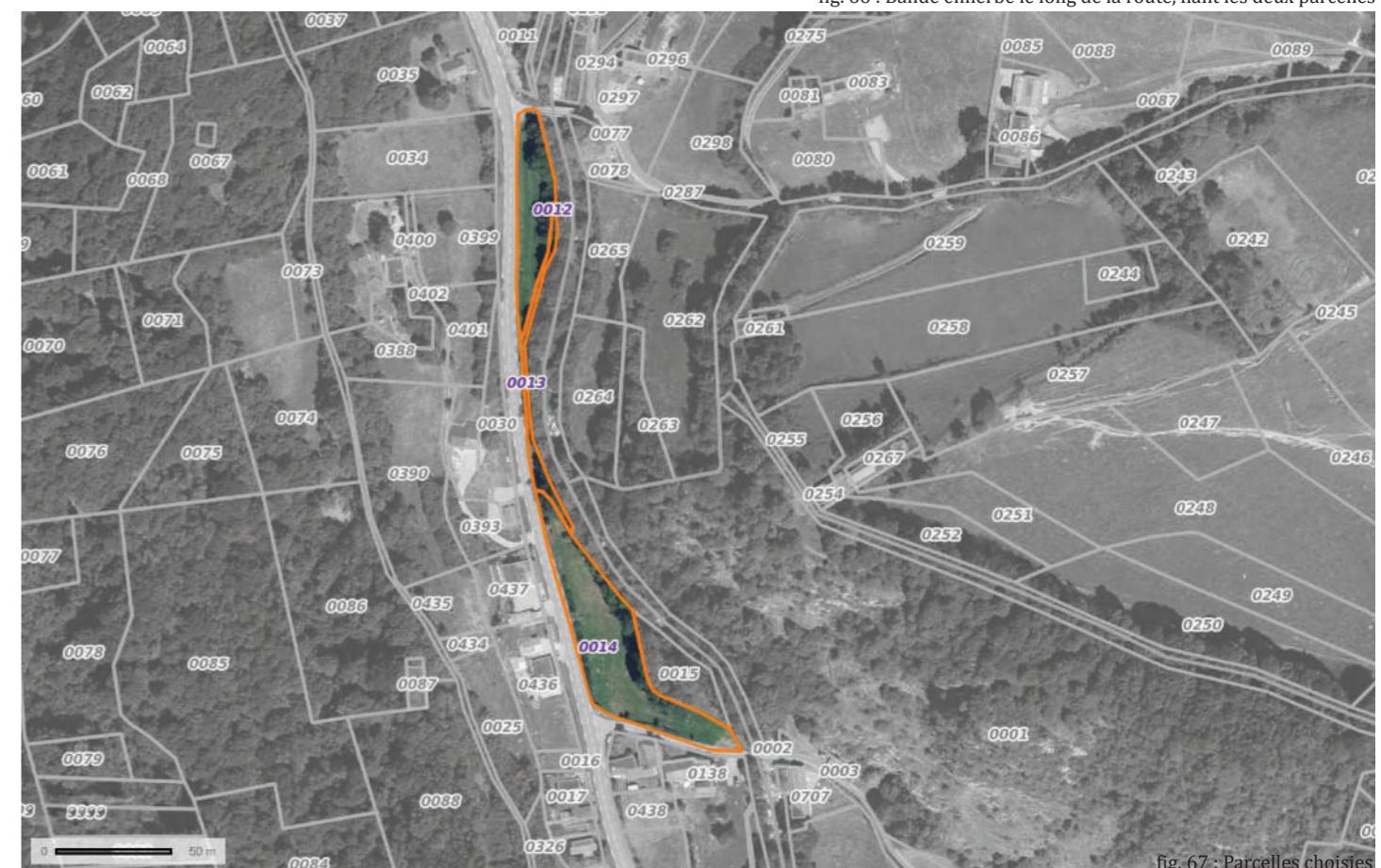
Le site (parcelles 12, 13 et 14) est encadré par le pont des Estupas au nord, le pont du Taillat au sud, la départementale D918 à l'ouest et l'Adour à l'est. Son sol est composé des saligues bordant l'Adour, mais majoritairement de sol enherbé.



fig. 65 : Parking existant



fig. 66 : Bande enherbée le long de la route, liant les deux parcelles



CHOIX DU SITE



fig. 68 : Site d'implantation de l'écomusée, parcelle 14

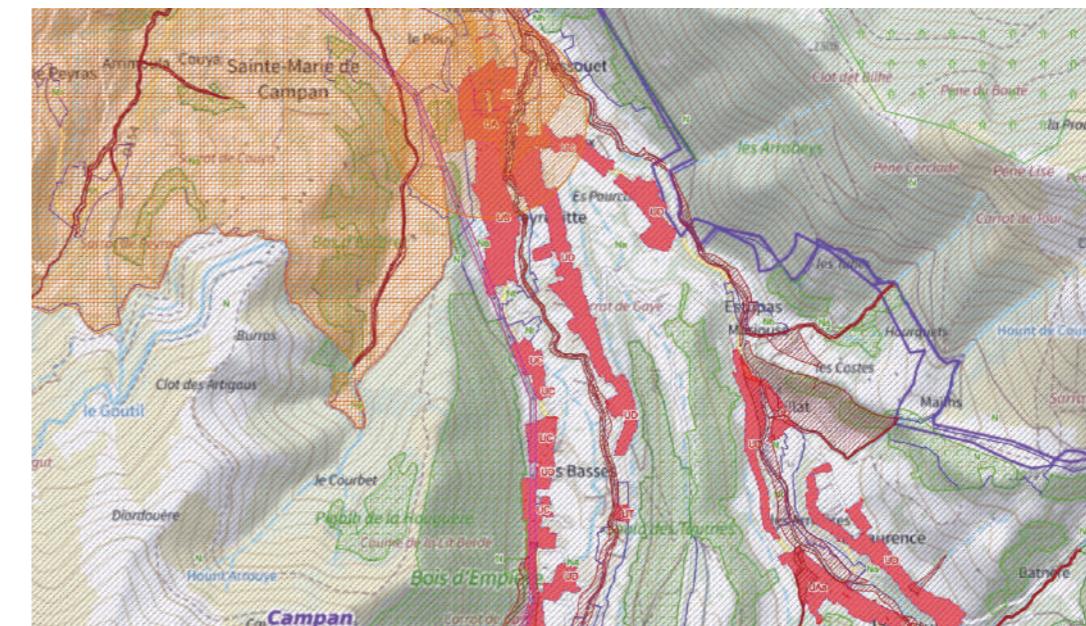
CHOIX DU SITE

Ce site, malgré sa situation idéale pour le bien du projet territorial, est soumis à un nombre important de réglementation du à sa situation.

Tout d'abord, il appartient à la zone Na du PLU de Campan. Il est également soumis au Schéma de Cohérence Territorial de la Haute-Bigorre.

Il est exposé à un nombre importants de risques naturels et est donc inclu dans une zone de plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP). Il est notamment sujet à des risques de séisme et de mouvement de terrain, comme c'est le cas dans toute la vallée. Sur la parcelle, le risque sismique est de 4/5. Pour cette raison et sa qualité d'ERP, la construction de l'écomusée est donc soumis à la réglementation Eurocode 8.

Il est également exposé à des risques d'innondations du à sa proximité avec le fleuve de l'Adour.



Références cadastrales

Département : 65

Commune : Campan

Code Insee : 65123

Section : 0S

Feuille : 1

Numéro de parcelle : 0014

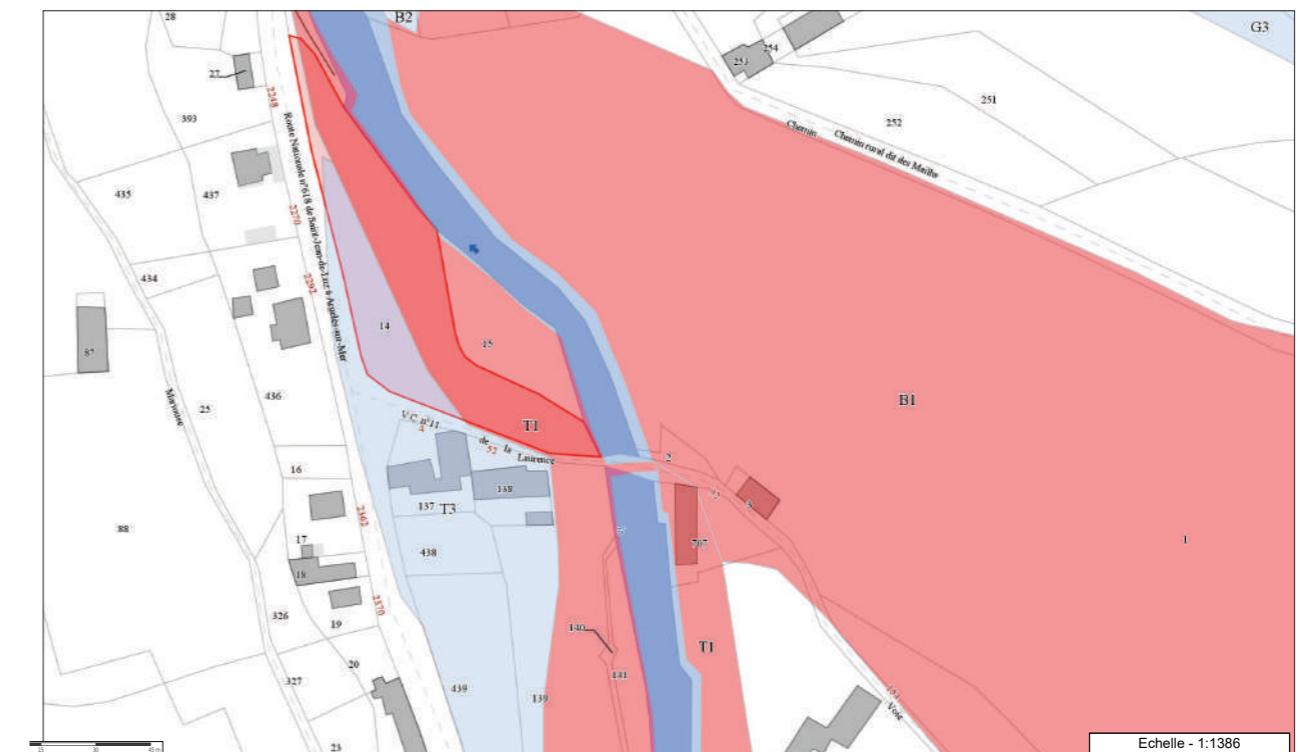
Contenance : 2511 m²

■ : Parcelle classée Na

■ : PPRNP

■ : SCOT de la Haute-Bigorre

fig. 69 : Zonage PLU de Campan



PROGRAMME

Randonnée		
Réhabilitation cheminements	Réhabilitation du chemin jusqu'au granges du Mailhs - calades, murets de pierre sèche, murs de soutènement, etc.	1115 mètres linéaire
Création cheminements	Cheminement site parking, écomusée : 320 m linéaire Chemin écomusée lien randonnée existante : 170 m linéaire Route en terre jusqu'au courtaou, à travers les estives : 200 m linéaire Descente dans les estives, à l'orée de la forêt : 700 m linéaire	1390 mètres linéaire
Signalisations		
Événements	5 événements sur la randonnée	
Ecomusée		400m ²
Espaces d'expositions	Affichages (panneaux explicatifs, photographies, etc.) Tables d'expositions (cartes postales, archives, lettres, croquis et dessins, outils de petites tailles, maquettes, etc.) Vitrines Espaces de présentation au sol (outils et objets de grandes tailles)	300 m ²
Salle de projection	Home cinéma - projection de films documentaires, reportages photographiques, témoignages, etc.	30 m ²
Réception/accueil	Bureau hôte d'accueil et entrée	15m ²
Espace de vente	Vente de livres	15m ²
Toilettes PMR	Un toilette PMR au RDC	4m ²
Circulations	Escaliers et ascenseur	15m ²
Stock/local	Archives consultables, documentations, stock objets et collections, etc.	10m ²
Espaces extérieurs		
Parking	Environ 20 places de parking	990m ²
Cours sud	Espace extérieur au musée (matériaudéque) et terrasse guinguette	250m ²
Guinguette	Cuisine	14m ²
Toilettes extérieures	2 toilettes accessibles depuis l'extérieur du musée	14m ²
Parking vélo	Râteliers extérieurs - prévus pour 30 vélos environ	30m ²
Aire de parking et retournement transport en commun		

fig. 71 : Tableau prévisionnel programme

RESSOURCES



ANNUAIRE

- NATURLAINE - Ogeu-les-Bains
Isolant laine de mouton
- SCIERIE DUCOS - Arcizac-Adour
- HEIDELBERG MATERIALS
FRANCE SOCLI - Izaourt
Fabricant de chaux
- CARRIERES PLO - Ilhet
calcaire, gypse, craie et ardoise
- CARRIERE DE PIBESTE - Agos-Vidalos - calcaire
- Ardoisieries des Pyrénées - Labassère - carrière d'ardoise
- SCIERIE ROUGER - Bazus-Aure
Scierie sapin pyrénéen
- CARRIERE DE LA NESTE - Montegut - agrégats, gravier, sable, granulats
- BASTIÉ - Momere
Scierie - douglas et chêne
- SCIERIE SANGUINET - Juillan
- SABLIERES DES PYRÉNÉES - Chis

REFERENCES

Projets territoriaux, aménagements du paysage :

- Site de Bibracte, Saint-Léger-sous-Beuvray (71), 1995
Pierre-Louis Faloci (3)
- LES SENTIERS DU PARC NATIONAL DES CALANQUES, Marseille (13), 2019-2020
Topo*grafik paysagistes, Ecoxygène, Symbiodiv, LPO PACA (1)
- AMÉNAGEMENT DU PARKING DU COUNTET,
„PORTE D'ENTRÉE DU PARC NATIONAL DU MERCANTOUR“, Belvedere (06)
ÉTUDE PAYSAGÈRE DOSSIER SCÉNARIOS - MARS 2025 (communiquée par Marc VERDIER), Topo*grafik, Parc National du Mercantour
- Requalification randonnée de SAINT-MARTIN-D'ENTRAUNES (06)
Photographies de projet communiquées par Marc VERDIER (2)

Projets architecturaux, formes, matériaux, programme, etc :

- Bastide d'Olette, Olette (66), 2015
INCA Archi
- Station de pleine nature, Mandailles-Saint-Julien (15), 2019
Simon Teyssou (5)
- Haus Balma, Vals, Suisse, 2022
Kengo Kuma (6)
- Dojo - salle polyvalente, Artenay (45), 2001
Vincen Cornu, Jacques Anglade
- Les Salines, Salin-les-Bains (39), 2009
Malcotti-Roussey architectes, Thierry Gheza

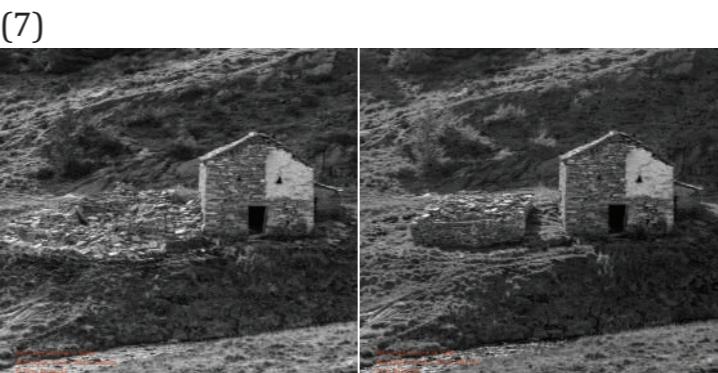
Ecomusées :

- Musée du Sabotier, Soucht (57), 2010
Urbane Kultur architectes (4)
- Écomusée d'Alsace, Ungersheim (68)
Denis Valette

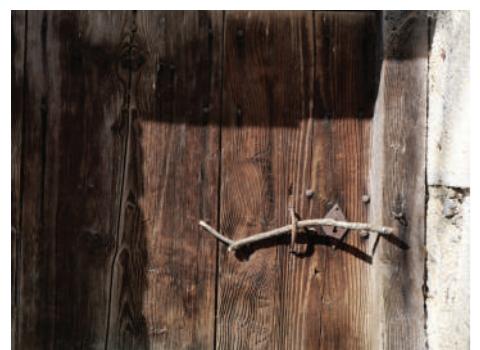
Interventions sur les ruines :

- Réhabilitation d'une cabane pastorale aux Esclozes, vallée de Campan (65)
2012-2016, Association Pierres des Esclozes
- Courtaou de la Lit, Vallée de Lesponnes (65), 1978-2003
Georges Buisan
- Recompositions, Valle Malvaglia, Switzerland 2000-2015
Martino Pedrozzi (7)

REFERENCES



MATERIAUTHEQUE



MATERIAUTHEQUE

